

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DE L'AIRE
D'ETUDE DU VILLAGE DE KANGIRSUK,
NOUVEAU-QUEBEC. REFECTION DES
INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

TOME 1: TEXTES ET ANNEXES

PRESENTE AU:

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUEBEC

PAR:

L'INSTITUT CULTUREL AVATAQ INC.

AVRIL 1987

TABLE DES MATIERES

	Page
PERSONNEL	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES PLANCHES	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME	x
REMERCIEMENTS	xii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT	3
3.0 METHODOLOGIE	5
3.1 Orientations et objectifs	5
3.2 Techniques de terrain	7
3.2.1 Techniques d'échantillonnage	7
3.2.2 Techniques d'enregistrement	11
3.2.2.1 Enregistrement des vestiges	11
3.2.2.2 Dessins et plans	12
3.2.2.3 Documentation photographique	12
3.3 Consultation avec la collectivité	13
4.0 DESCRIPTION DE L'AIRES D'ETUDE	15
4.1 Localisation géographique	15

	Page
4.2 Géologie et physiographie	15
4.3 Climat	18
4.4 Flore et faune	19
4.5 Paléoenvironnement post-glaciaire	20
5.0 RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES	22
6.0 RESUME DES ACTIVITES DE TERRAIN	26
6.1 Zones inventoriées	26
6.2 Calendrier des activités de terrain	28
7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE	32
7.1 Résumé des données archéologiques	32
7.2 Description des sites archéologiques inventoriés	33
7.2.1 Site JaEm-1	33
7.2.2 Site JaEm-2	38
7.2.3 Site JaEm-3	57
7.2.4 Site JaEm-4	68
7.2.5 Site JaEm-5	72
7.2.6 Site JaEm-6	75
7.2.7 Site JaEm-7	77
7.2.8 Site JaEm-8	82
7.2.9 Site JaEl-1	88
7.2.10 Site JaEl-2	91
7.2.11 Site JaEl-3	95
7.3 Aires d'activités contemporaines	98

	Page
8.0 INTERPRETATIONS PRELIMINAIRES DES OCCUPATIONS AUTOCHTONES	100
8.1 Chronologie d'occupation	100
8.2 Nature des occupations	104
9.0 RECOMMANDATIONS	106
10.0 BIBLIOGRAPHIE	110
11.0 ANNEXES	115

PERSONNEL

Les travaux d'inventaire effectués sur le terrain ont été réalisés par Luc Litwinionek, archéologue, et par Bobby Grey, résident de Kangirsuk engagé comme assistant-archéologue. Cette équipe était assistée par Ian Badgley, archéologue chargé de projet pour l'Institut Culturel Avataq Inc. Bobby Grey a aussi servi comme guide et navigateur du bateau lors des activités de terrain.

Le présent rapport a été rédigé par MM. Badgley et Litwinionek et révisé par Marie-Cécile Brasseur. Les figures, cartes et plans des sites furent mis au propre par Luc Girard et Michel Pintal, de la firme Girard Pintal. Le texte a été dactylographié par Barbara Halawnicki.

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Localisation du village de Kangirsuk	16
Figure 2. Aire d'étude	17

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1.	Nombre minimal de sondages prédéterminés et nombre de sondages effectués répartis selon la zone de potentiel archéologique.	9
Tableau 2.	Localisation des sites archéologiques inventoriés dans l'aire d'étude de Kangirsuk, Nouveau-Québec.	34
Tableau 3.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-1.	39
Tableau 4.	Principales caractéristiques des cercles de tente identifiés sur le site JaEm-2.	45
Tableau 5.	Principales caractéristiques des structures d'habitation semi-souterraines identifiées sur le site JaEm-2.	49
Tableau 6.	Liste des vestiges lithiques recueillis sur le site JaEm-2.	54
Tableau 7.	Liste des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-3.	61
Tableau 8.	Principales caractéristiques des vestiges lithiques recueillis sur le site JaEm-3.	66
Tableau 9.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-4.	70
Tableau 10.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-5.	74
Tableau 11.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-6.	78

Tableau 12.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-7.	83
Tableau 13.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-8.	86
Tableau 14.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaE1-1.	90
Tableau 15.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaE1-2.	94
Tableau 16.	Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaE1-3.	97

LISTE DES PLANCHES

	Page
Planche 1. Microlame en quartz hyalin, couteau asymétrique en quartzite de Ramah, grattoir en quartz laiteux et fragment bifacial en quartzite enfumé, site JaEm-2.	55
Planche 2. Ebauches de couteaux, site JaEm-2. L'ébauche à droite est en quartz laiteux, les deux autres sont en quartzite enfumé.	55
Planche 3. Fragments de couteaux, site JaEm-2. Le couteau à droite est en quartzite noir, l'autre est en chert noir.	56
Planche 4. Couteau en ardoise polie, site JaEm-3.	67
Planche 5. Base de couteau en chert noir, petit couteau asymétrique en quartzite local, et ébauche de couteau en chert noir, site JaEm-3. La pièce de droite appartient à la composante prédorsétienne du site.	67

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1. Liste des photographies
- Annexe 2. Catalogue des vestiges lithiques
- Annexe 3. Liste des vestiges organiques
- Annexe 4. Carte et plans des sites

RESUME

Le présent rapport porte sur l'inventaire archéologique effectué par l'Institut Culturel Avataq Inc. dans l'aire d'étude du village inuit de Kangirsuk. Résultant d'un contrat de service attribué par le ministère des Transports du Québec, cet inventaire s'inscrit dans le cadre des études d'impact du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires du village. Il s'agit, en effet, d'une étape pratique dans la formulation des mesures de protection des ressources archéologiques éventuellement menacées par ces travaux d'aménagement.

L'inventaire a permis de répertorier 11 sites archéologiques. L'un d'entre eux fut occupé à la fois par des gens de la culture prédorsétienne et dorsétienne alors qu'un autre site est associé à la culture dorsétienne. Un site a été occupé par des groupes appartenant aux manifestations culturelles dorsétienne, néoesquimaude préhistorique et néoesquimaude historique. Six sites représentent des occupations néoesquimaudes historiques et un autre une occupation néoesquimaude indéterminée. L'appartenance culturelle d'un des sites reste à déterminer.

A une seule exception, ces sites correspondent à des lieux d'habitation caractérisés par plusieurs cercles de tente. L'exception comprend une composante dorsétienne caractérisée par 5 structures d'habitation semi-souterraines. Des aménagements particuliers de différentes fonctions se trouvent sur la plupart des sites.

Les résultats préliminaires de l'inventaire tendent à montrer que l'occupation humaine la plus intensive de l'aire d'étude de Kangirsuk

est associée à des groupes néoesquimaux. Cependant, l'absence de structure d'habitation semi-souterraine dans les sites historiques donne à penser que cette aire était surtout utilisée au cours des saisons non hivernales. Cette interprétation s'applique aussi aux occupations préhistoriques et prédorsétiennes de l'aire. Les structures d'habitation dorsétiennes semi-souterraines indiqueraient par contre une occupation hivernale.

Le site prédorsétien et dorsétien était directement menacé par l'exploitation d'un banc d'emprunt pour la construction des fondations de maisons du village. De plus, un site néoesquimau se trouve à l'endroit choisi pour l'éventuel aménagement d'autres maisons. On a donc recommandé de cesser l'exploitation du banc d'emprunt et de modifier le plan directeur de la municipalité pour protéger le deuxième site. La première de ces recommandations a déjà été mise en application.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à la réalisation du présent projet archéologique:

- . Elijah Grey, le maire de Kangirsuk, a organisé des rencontres avec des représentants de la municipalité et loué son canot et moteur hors-bord pour nos déplacements;
- . Samwillie Annahatuk, membre du conseil municipal, a fourni les toponymes inuit des sites archéologiques inventoriés;
- . Sarah Grey, agent d'Air Inuit, a servi d'interprète lors des rencontres avec des membres du conseil municipal;
- . Zebedee Nungak, de la corporation foncière Saputik, et le maire Grey ont consenti à informer la communauté des mesures recommandées pour protéger deux sites archéologiques menacés par des travaux de construction;
- . Jessie Grey, nous a chaleureusement accueillis et hébergés lors de notre séjour dans le village;
- . Denis Roy, archéologue du Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec, a fourni des documents cartographiques essentiels à la production du rapport.

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet l'inventaire archéologique de l'aire d'étude du village inuit de Kangirsuk, au Nouveau-Québec. Cet inventaire avait comme objectif la vérification systématique des zones de potentiel archéologique fort et moyen prédéterminées dans l'aire, pour le compte du ministère des Transports du Québec. Il s'agissait, en particulier, de vérifier les lieux où l'on prévoit aménager le futur aéroport du village. Conformément à une entente préalablement convenue avec le ministère susmentionné, ce projet d'inventaire archéologique a été réalisé par l'Institut Culturel Avataq Inc.

Le rapport est divisé en 2 tomes. Le premier décrit le mandat du projet, la méthodologie d'inventaire, les principales caractéristiques de l'aire d'étude et les recherches archéologiques antérieures effectuées dans cette aire. Suit un résumé des activités réalisées sur le terrain et les résultats provenant de l'inventaire. Ceux-ci comprennent une description détaillée de l'ensemble des sites archéologiques inventoriés ainsi que des aires d'activités contemporaines enregistrées. Des interprétations préliminaires concernant la chronologie culturelle et la nature de l'occupation humaine préhistorique et historique de l'aire d'étude sont ensuite présentées.

Des recommandations concernant d'éventuelles activités archéologiques dans l'aire d'étude et une bibliographie terminent le

tome 1, auquel sont jointes 4 annexes: une liste des photographies prises sur le terrain, un catalogue des vestiges lithiques répartis selon les sites, une liste des vestiges organiques et l'annexe cartographique. Celle-ci comprend une carte-synthèse de localisation de potentiel et des sites archéologiques inventoriés, à l'échelle 1:20 000, ainsi que les plans de ces sites, dont l'échelle reproduite sur 10 feuillets, varie selon le site.

Le tome 2 est composé d'une série de photographies choisies pour illustrer les principaux résultats de l'inventaire et des fiches d'enregistrement technique. Les photographies présentent, en particulier, l'environnement des sites inventoriés et des structures d'origine anthropique représentatives des aménagements culturels observés. Les fiches, regroupées par site, comprennent les fiches descriptives de l'environnement, du site, des structures d'habitation et des aménagements particuliers, une fiche-sondage et une fiche de support graphique. Cette dernière, de format varié, complète la présentation graphique des résultats provenant de l'échantillonnage pratiqué sur chacun des sites.

2.0 MANDAT

En juillet, le Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec confiait à l'Institut Culturel Avataq Inc. le mandat de procéder à la réalisation de l'inventaire archéologique de l'aire d'étude du village de Kangirsuk. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires des municipalités inuit du Nouveau-Québec. Le mandat du projet d'inventaire se résume comme suit:

- . vérifier, en effectuant une reconnaissance archéologique systématique, les zones de différents degrés de potentiel archéologique prédéterminées et délimitées dans l'aire d'étude;
- . réaliser des sondages sur l'ensemble des surfaces des zones de potentiel archéologique fort et moyen, le nombre minimal de ces sondages étant prédéterminé en fonction de la superficie totale de l'ensemble;
- . localiser et délimiter les sites archéologiques découverts au cours de l'inventaire ainsi que ceux déjà enregistrés dans l'aire d'étude;
- . évaluer tous les sites archéologiques inventoriés en fonction de leur état d'intégrité, de leur importance archéologique et de leur éventuelle mise en valeur;

- . le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage ou de mise en valeur des ressources archéologiques pouvant être menacées par les travaux effectués par le ministère des Transports du Québec, ou pour son compte;
- . effectuer des collectes de surface et des puits de sondage, le nombre de sondages à fouiller dans chaque site devant être déterminé sur le terrain;
- . enregistrer, décrire et photographier tout aménagement ou structure d'origine culturelle observée sur les sites;
- . préparer une carte ou un plan à l'échelle de chaque site;
- . produire un rapport final comprenant:
 - la description de l'aire d'étude;
 - la description détaillée des sites archéologiques et autres résultats de l'inventaire;
 - des recommandations concernant les activités archéologiques à poursuivre dans l'aire d'étude;
 - des cartes ou plans des sites, des photographies et toute autre information nécessaire pour mieux comprendre les résultats de l'inventaire.

Le présent rapport rend compte du mandat confié.

3.0 METHODOLOGIE

3.1 Orientation et objectifs

L'inventaire a été organisé principalement en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique réalisée au préalable pour le compte du ministère des Transports du Québec. Effectuée par la firme Archéotec Inc. en 1984, cette étude comprenait la détermination théorique et la cartographie des zones susceptibles d'avoir été occupées ou utilisées par les groupes inuit qui s'installèrent dans la région de Kangirsuk pendant les périodes préhistorique et historique. Les zones déterminées dans le cadre de cette étude furent classées selon 3 degrés de potentiel archéologique, c'est-à-dire fort, moyen et faible ou nul.

L'étude de potentiel archéologique exigeait, dans un premier temps, de consulter la documentation biophysique et culturelle portant non seulement sur l'aire d'étude mais aussi sur toute la région de Kangirsuk. Cette recherche avait comme but premier de déterminer les endroits les plus propices à la découverte de sites inuit préhistoriques et historiques dans la région concernée. Les paramètres utilisés comme critères d'évaluation de potentiel ont été appliqués à l'aire d'étude à l'aide de l'analyse des cartes topographiques et des photos aériennes de cette aire. Les différentes zones de potentiel archéologique ainsi déterminées furent cartographiées à l'échelle 1:20 000.

Cette étude préliminaire a permis de répartir l'aire en 16 zones de potentiel fort, 7 zones de potentiel moyen et une grande zone de potentiel faible ou nul (Archéotec, 1984, Tableau 7) qui s'étend sur une superficie de 48,6 km² et occupe la majeure partie de l'aire

d'étude. La superficie des zones de potentiel fort et moyen se chiffre respectivement à 4,7 km² et à 2,7 km². Les zones de potentiel fort se trouvent surtout le long de la rive nord de la rivière Arnaud et sur les bords du lac Hardy. Les zones de potentiel moyen sont généralement juxtaposées aux zones de potentiel fort.

L'inventaire visait 3 objectifs généraux:

1. vérifier de façon systématique l'ensemble des superficies des zones de potentiel fort et moyen;
2. vérifier de façon ponctuelle les lieux de construction éventuellement perturbés par le projet de réfection de l'infrastructure aéroportuaire du village et;
3. évaluer l'importance culturelle des sites archéologiques inventoriés.

L'inventaire devait aussi permettre d'établir une politique de gestion des ressources archéologiques des environs immédiats de Kangirsuk. Plus particulièrement, on s'intéressait à la formulation de mesures pratiques pour la protection ou le sauvetage des ressources archéologiques menacées à la fois directement et indirectement par les travaux de réfection de l'infrastructure aéroportuaire du village.

3.2 Techniques de terrain

Les activités d'inventaire pratiquées le long de l'Arnaud ont été effectuées principalement au moyen d'un canot-moteur. L'inventaire des zones de potentiel situées aux alentours du lac Hardy et du village a été réalisé à pied.

3.2.1 Techniques d'échantillonnage

Les activités sur le terrain étaient surtout orientées vers la vérification archéologique des zones de potentiel fort et moyen. Suivant les exigences du mandat, les techniques de vérification archéologique pratiquées dans ces zones comprenaient une inspection visuelle relativement intensive de surface et la fouille de puits de sondage. De plus, chaque site archéologique devait faire l'objet d'une collecte de surface et d'un échantillonnage au moyen de puits de sondage.

L'inspection visuelle de surface avait pour but l'identification préliminaire des indices d'occupation ou d'utilisation laissés par des groupes humains à travers les temps. De tels indices incluent des structures ou aménagements culturels et des vestiges de natures diverses. Lorsqu'un site était identifié, l'inspection visuelle était suivie d'une collecte de surface et de la fouille des sondages. Le nombre, la localisation exacte, l'orientation et les dimensions de chaque sondage étaient déterminés sur le terrain. Les dimensions minimales des puits positifs étaient de 50 X 50 cm. Tous les puits de sondage positifs et négatifs, ont été fouillés à la truelle.

De nombreux sondages ont aussi été fouillés dans les zones de potentiel fort et moyen où aucun indice d'occupation culturelle n'avait été observé en surface. Les endroits ainsi échantillonnés ont été choisis en fonction de leurs caractéristiques morpho-sédimentologiques et pédologiques. Ces puits sont indiqués approximativement sur la carte de localisation des zones de potentiel et des sites archéologiques (feuillet 1 de l'annexe 3).

Le nombre total des sondages effectués dépasse le nombre minimal de sondages prédéterminés pour l'aire d'étude (Tableau 1). Il est à noter qu'aucun site n'a été découvert à partir de la prospection par sondages. Tous les sites inventoriés ont été identifiés à partir de l'observation de traces ou de vestiges culturels en surface.

L'échantillonnage des sites était axé sur la récupération des données pertinentes à l'interprétation de la chronologie, de l'appartenance culturelle et de la nature de l'occupation du site. La majorité des puits ont été fouillés soit à l'intérieur, soit à proximité des structures d'habitation. Etant donné la délimitation géomorphologique naturelle des principales aires d'occupation, aucun sondage supplémentaire n'a été nécessaire pour préciser les limites spatiales.

Finalement, seules certaines parties des zones de potentiel faible ou nul ont fait l'objet d'inspections visuelles de surface, pour la plus plupart, rapides et aléatoires. Elles ont été effectuées

Tableau 1. Nombre minimal de sondages prédéterminés et nombre de sondages effectués répartis selon les zones de potentiel archéologique.

<u>ZONE</u>	<u>NB. DE SONDAGES PREDETERMINES</u>	<u>NB. DE SONDAGES EFFECTUES ECHANTILLONNAGE</u>		<u>TOTAL</u>	<u>SITE(S) INVENTORIES</u>
		<u>ZONE</u>	<u>SITE(S)</u>		
A1	6	-	17	17	JaEm-2
A2	10	20	32	52	JaEm-4 JaEm-5 JaEm-6 JaEm-7
A3	12	8	16	24	JaEm-1 JaEm-8
A4	3	-	12	12	JaEl-2
A5	4	-	4	4	JaEl-1
A6	1	-	-	-	
A7	4	4	-	4	
A8	6	11	-	11	
A9	4	-	-	-	
A10	4	-	-	-	
A11	7	-	-	-	
A12	1	-	-	-	
A13	2	-	-	-	
A14	1	-	-	-	

Tableau 1 (suite)

<u>ZONE</u>	<u>NB. DE SONDAGES PREDETERMINES</u>	<u>NB. DE SONDAGES EFFECTUES ECHANTILLONNAGE</u>		<u>TOTAL</u>	<u>SITE(S) INVENTORIE(S)</u>
		<u>ZONE</u>	<u>SITE(S)</u>		
A15	4	4	4	8	JaE1-3
A16	4	-	-	-	
B1	8	4	-	4	
B2	3	-	32	32	JaEm-3
B3	2	-	-	-	
B4	5	4	-	4	
B5	5	7	-	7	
B6	4	7	-	7	
B7	4	-	-	-	
C	-	14	-	14	
<u>TOTAL</u>	<u>104</u>	<u>83</u>	<u>117</u>	<u>200</u>	

surtout au cours des activités de vérification des zones de potentiel archéologique plus importantes.

3.2.2. Techniques d'enregistrement

3.2.2.1 Enregistrement des vestiges

Tous les vestiges lithiques bruts recueillis sur la surface ont été collectivement enregistrés selon le site, la structure ou la concentration d'objets. Par contre, chaque outil ou fragment d'outil en pierre, identifié lors des collectes de surface était enregistré individuellement.

Les vestiges lithiques bruts recueillis dans les sondages ont été collectivement enregistrés par quadrant de 25 cm X 25 cm et l'horizon du sol. Répartis selon la matière première, ils ont aussi été enregistrés sur la grille millimétrique des fiches-sondages. Les concentrations de vestiges de petite dimension provenant de sondages ont été enregistrées collectivement.

Toutefois, chaque objet lithique recueilli dans les sondages et portant des traces de façonnage ou d'utilisation a été individuellement localisé et récupéré. Leur localisation comprenait l'enregistrement des coordonnées nord et est, et de la profondeur par rapport au niveau de la surface. Ils ont été répartis selon la matière première et leur classification fonctionnelle provisoire. La situation stratigraphique de chaque objet lithique a aussi été enregistrée sur les fiches-sondages. Toutes les traces d'établissement observées dans les sondages étaient également enregistrées sur ces fiches.

3.2.2.2. Dessins et plans

Le profil de sol le plus représentatif de chaque sondage était dessiné à l'échelle 1:10. La plupart des profils sont ceux des murs nord des puits de sondage.

Un plan détaillé, a été dressé à l'échelle pour chaque site archéologique inventorié. Ces plans étaient préparés à l'aide de 2 chaînes d'arpentage, d'un transit de poche Géotech et d'un niveau à main. Ils tiennent compte des principales caractéristiques des sites, de leurs limites spatiales, de toutes les structures d'habitation, de l'ensemble des autres aménagements et de toutes les concentrations de vestiges en surface. Tous les sondages positifs et négatifs sont aussi localisés sur ces plans.

Les sites de grande superficie sont répartis en "aires" essentiellement délimitées en fonction des concentrations de structures ou d'aménagements particuliers. L'échelle des plans de chaque site a donc été déterminée par rapport à l'étendue spatiale des sites ou des aires délimitées dans ces sites.

3.2.2.3 Documentation photographique

L'environnement local des zones prédéterminées, des sites inventoriés, les structures ou aménagements culturels enregistrés dans ces sites ainsi que des profils de sol décelés dans les sondages ont été photographiés en couleur, en noir et blanc et en diapositives. Nous n'avons toutefois pu photographier individuellement la totalité des

aménagement culturels. Les photographies ne rendent donc compte que des structures les plus représentatives trouvées dans certains des sites.

3.3 Consultation avec la collectivité

En juin, l'Institut Culturel Avataq Inc. communiquait avec le conseil municipal de Kangirsuk au sujet du projet d'inventaire. Il s'agissait d'informer le conseil sur les objectifs et l'envergure de l'inventaire planifié et de solliciter sa collaboration pour la réalisation du projet.

A la suite de notre arrivée dans le village, une réunion avec le conseil municipal fut immédiatement convoquée. Ont assisté à cette réunion Ian Badgley, archéologue d'Avataq, Luc Litwinionek, chef d'équipe, Elijah Grey, le maire de Kangirsuk, Samvillie Annahatuk, membre du conseil municipal et Sarah Grey, agent d'Air Inuit qui a servi d'interprète. Lors de cette première rencontre, qui a eu lieu le 16 juillet, on a expliqué l'envergure spatiale et les techniques d'inventaire à privilégier.

Une deuxième réunion fut aussi convoquée avec les mêmes personnes après l'achèvement des travaux de terrain. Tenue le 20 juillet, elle avait pour but d'informer le conseil municipal des résultats de l'inventaire. Il s'agissait de signaler la localisation des sites répertoriés et de présenter des interprétations préliminaires quant à leur appartenance culturelle. En particulier, on a mentionné l'absence de ressources archéologiques dans l'ensemble des endroits qui seront affectés par les travaux d'aménagement aéroportuaire du village.

Une troisième rencontre fut également tenue avec des représentants de la municipalité de Kangirsuk. Y assistaient le maire Elijah Grey et M. Zebedee Nungak, de la Corporation foncière Saputik; la réunion a eu lieu lors d'un séjour non prévu de Ian Badgley, le directeur chargé du projet. On a alors mentionné que 2 sites archéologiques étaient directement menacés par des travaux de construction en cours ou prévus dans le secteur ouest du village. Il s'agissait des sites JaEm-3 et 8. Le premier de ces sites était menacé par l'exploitation d'un banc d'emprunt utilisé pour l'aménagement des fondations de résidences multiplex. Le site JaEm-8 quant à lui est localisé dans un espace prévu lors de la construction éventuelle d'autres résidences multiplex. La rencontre avec MM. Grey et Nungak a donc servi à leur signaler les menaces de perturbation sur ces sites et à proposer des mesures de protection.

4.0 DESCRIPTION DE L'AIRE D'ETUDE

Les principales caractéristiques biophysiques de l'aire d'étude du village de Kangirsuk ont déjà été décrites dans le rapport de l'étude de potentiel archéologique de cette aire, présenté au ministère des Transports du Québec par Archéotec. (1984: 10-29). La description qui suit résume celle comprise dans ce rapport.

4.1 Localisation géographique

Le village de Kangirsuk est situé sur la côte centre-ouest de la baie d'Ungava, dans le comté d'Ungava, au Nouveau-Québec (figure 1), sur la rive nord de la rivière Arnaud, à 15 km de son embouchure. Ses coordonnées géographiques sont

L'aire d'étude de Kangirsuk est comprise dans un quadrilatère s'étendant 5 km vers l'est, 5 km vers l'ouest et 5 km vers le nord, à partir du centre approximatif du village (figure 2). Prédéterminée par le ministère des Transports du Québec, cette aire regroupe les terres continentales situées sur la rive nord de l'Arnaud. Elle est limitée à la terre ferme et exclut toute île sur l'Arnaud.

4.2 Géologie et physiographie

L'aire d'étude est située dans le secteur nord de l'unité géologique de la Fosse du Labrador, dans la province tectonique de Churchill du Bouclier canadien (Stockwell et al., 1979:52). Le socle

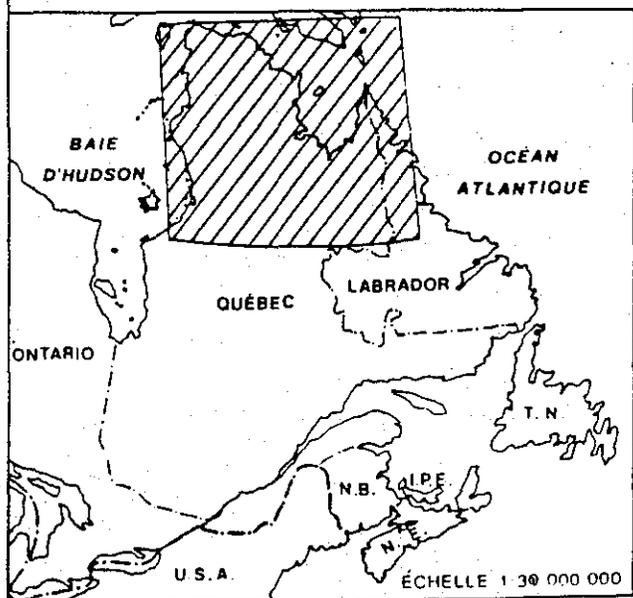
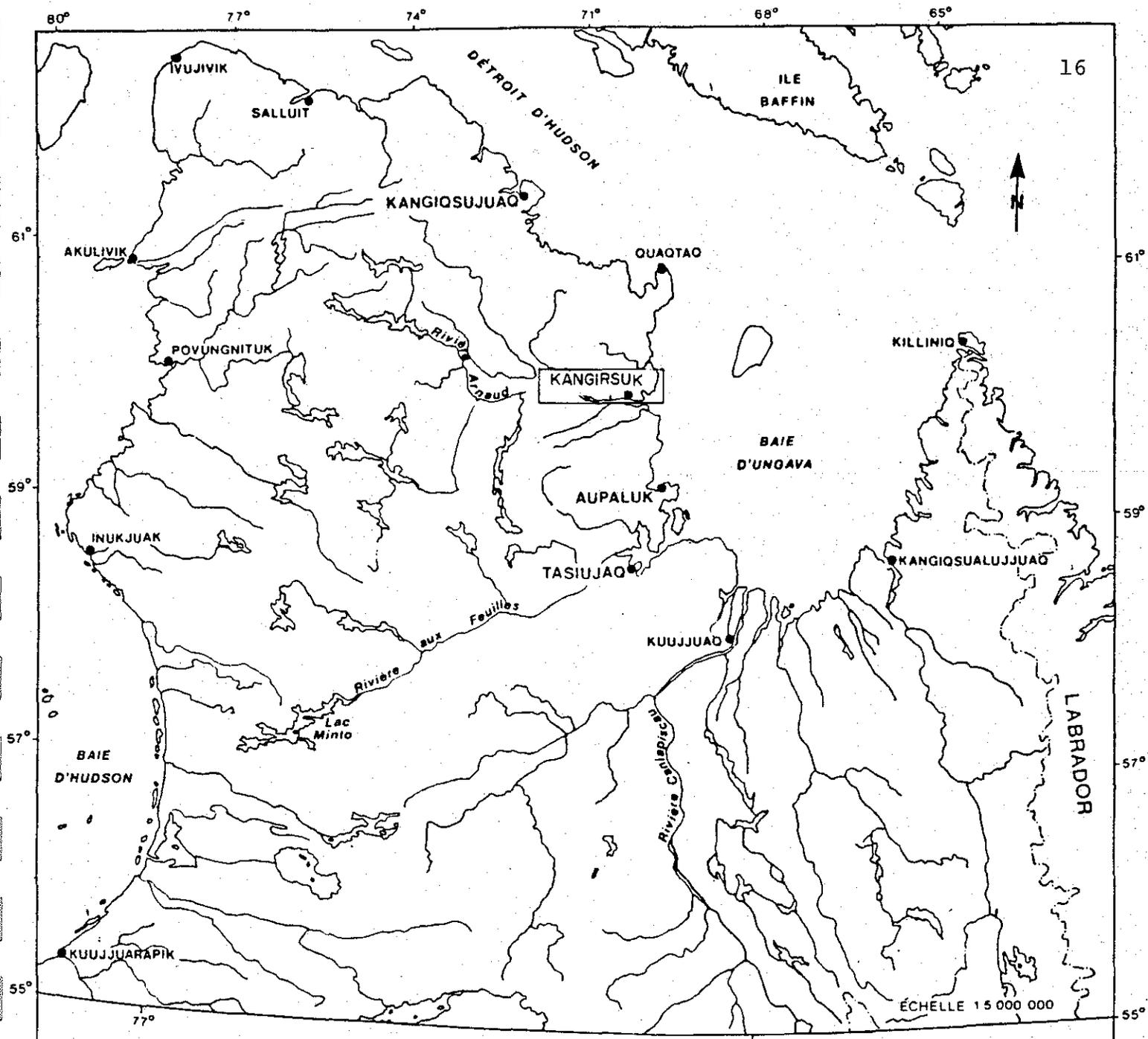


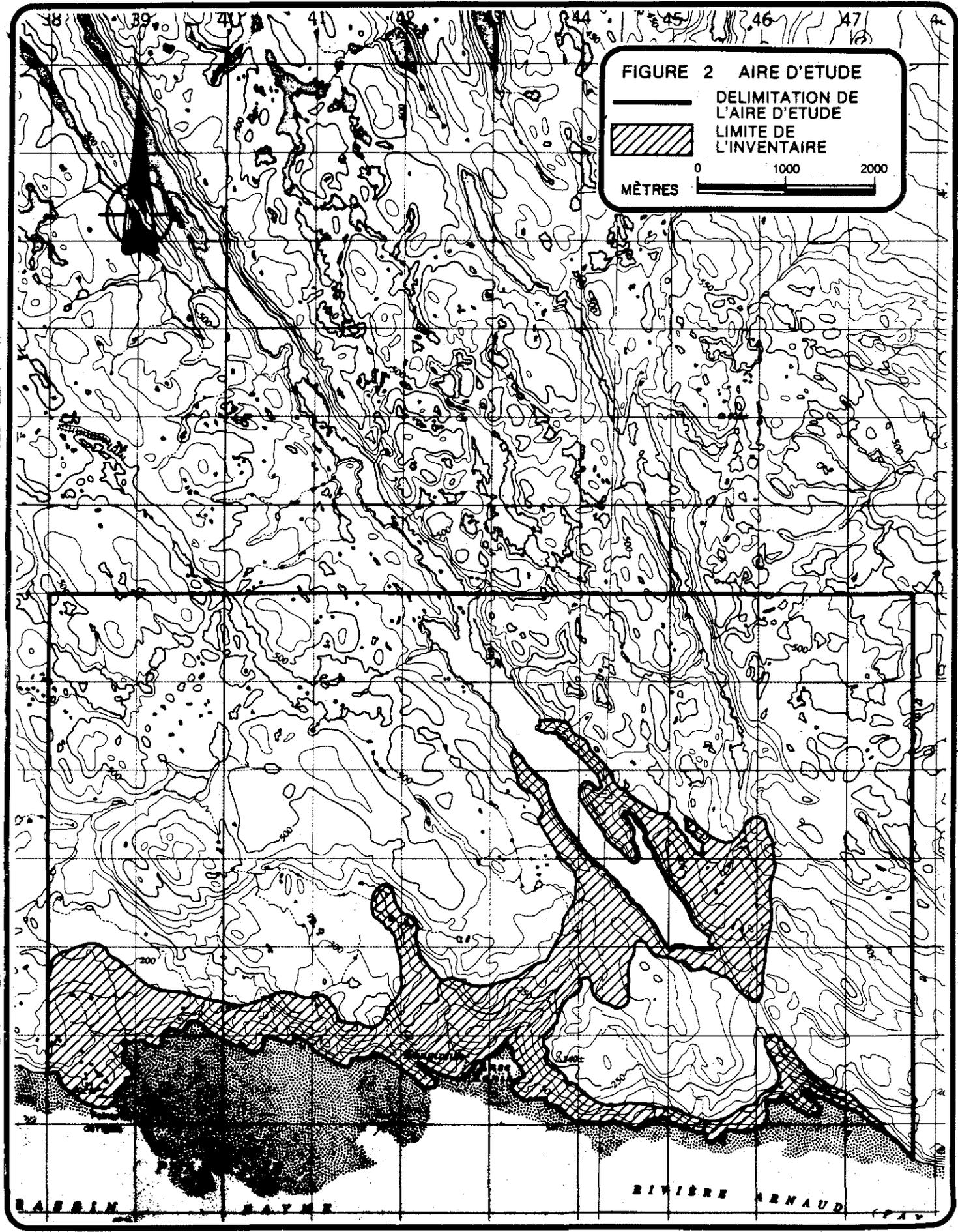
FIGURE 1
 LOCALISATION DU VILLAGE
 KANGIRSUK

FIGURE 2 AIRE D'ETUDE

DELIMITATION DE L'AIRE D'ETUDE

LIMITE DE L'INVENTAIRE

MÈTRES 0 1000 2000



rocheux de cette partie de la province consiste surtout en roches précambriennes volcaniques et sédimentaires métamorphiques d'âge aphébien (2 milliards d'années). Il s'agit, principalement, de vastes étendues de granit et de gneiss granitique caractérisées par la présence du grauwacke, du quartzite et de conglomérats.

Cette partie de la province géologique correspond à la partie nord-est du "Plateau de Larch", dans la région physiographique de James (Bostock, 1979:14, figure II-1). Elle est caractérisée par une surface ondulée, atteignant dans l'aire d'étude une altitude maximale d'environ 170 m, et par des vallées échancrées et de larges baies.

Cette partie de la côte d'Ungava a subi la transgression de la mer d'Iberville (Hillaire-Marcel, 1979), dont les dépôts se manifestent dans l'aire sous forme de plages et cordons de plage de sable et de gravier, et de champs de blocs. La vallée de l'Arnaud présente par endroit des dépôts silteux. Une mince couche de till se retrouve sporadiquement dans l'aire d'étude. Le roc nu y apparaît presque partout.

4.3 Climat

La péninsule d'Ungava est située dans la zone climatique polaire de toundra (Environnement Canada, 1982, dossier D-2). Dans la partie ouest de la péninsule, la température et les précipitations sont modérées par la présence de la mer d'Hudson.

Les précipitations annuelles totales enregistrées à Kangirsuk sont de l'ordre de 500 mm, la moitié tombant en pluie, surtout entre juillet et septembre. Les chutes de neige les plus importantes ont lieu entre octobre et décembre. La température moyenne annuelle dans l'aire d'étude

est de $-7,50^{\circ}\text{C}$. Les vents dominants proviennent du nord-ouest et de l'ouest.

4.4. Flore et faune

Le couvert végétal est caractéristique de la zone de toundra herbeuse (Richard, 1981:18-23). Il est composé de mousses, de lichens, d'espèces herbacées et d'arbustes. Les mousses et les lichens prédominent dans les endroits secs et exposés aux vents tandis que les herbes et les arbustes se trouvent en des lieux moins bien drainés et mieux protégés. Des colonies de sphaigne occupent les endroits humides.

La faune comprend une variété de mammifères marins et terrestres, ainsi que de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux, dont plusieurs espèces aquatiques migratrices.

En ce qui concerne les mammifères marins, on note la présence du phoque annelé (Phoca hispida), du phoque barbu (Erignathus barbatus), du phoque du Groenland (Phoca groenlandicus), et, au printemps et durant l'été, de nombreux bélugas (Delphinapterus leucas). Le morse (Odobenus rosmarus) fréquente aussi la région.

L'ours blanc (Ursus maritimus) et le caribou (Rangifer tarandus) constituent le gros gibier tandis que le petit gibier comprend le renard (Alopex lagopus) et le lièvre arctique (Lepus arcticus).

Tenant compte des données présentées par Vézinet (1982:73, tableau 3), l'eider, (Somateria molissima), le kakawi (Clangula hyemalis) quelques variétés de huarts (Gavia immer, Gavia stellata, Gavia arctica) et de bernaches (Branta canadensis, Branta bernicla) représentent les principales espèces d'oiseaux aquatiques qui migrent dans la région. On

y trouve également une espèce de guillemot (Cephus grylle), des lagopèdes (Lagopus lagopus et Lagopus mutus rupestris) hibou (Asio flammeus) et quelques espèces de petits oiseaux.

Les principales espèces de poissons qui ont été et sont toujours exploitées par la population locale sont l'omble chevalier (Salvelinus alpinus), l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis), le touladi (Salvelinus namaycush) et le saumon (Salmo salar). D'autres espèces localement exploitées incluent le grand corégone (Coregonus clupeaformis) et la morue de roche (Gadus ogac).

4.5 Paléoenvironnement post-glaciaire

La déglaciation wisconsinienne finale a débuté dans l'Ungava vers 8000 B.P.. Environ 500 ans plus tard la totalité de la côte ouest de la baie d'Ungava était complètement déglaciée (Prest, 1979, fig. XII-15). Vers 6500 B.P., la majeure partie de la péninsule d'Ungava était libérée de la calotte glaciaire du Nouveau-Québec. Les résidus de cette calotte ont disparu à l'intérieur des terres 500 ans plus tard.

Dans l'Ungava, la déglaciation finale coïncida avec la transgression marine de la mer d'Iberville. La limite maximale de cette transgression, entre 7500 et 7000 B.P., décrit en allant du sud vers le nord; elle atteignit une altitude maximale de 137 m dans la région de Kangirsuk. La mer d'Iberville s'est retirée progressivement après le relèvement isostatique et vers 3000 B.P. la côte ouest de la baie d'Ungava émergea complètement. Le littoral actuel de cette côte s'est donc façonné au cours des trois derniers millénaires.

La déglaciation wisconsinienne finale est associée à un réchauffement général de la température (Liu, 1981; Richard, 1981) qui, culminant vers 3500 B.P. dans "l'Optimum climatique", fut suivi d'une séquence de fluctuations climatiques caractérisée par une décroissance graduelle des précipitations et un refroidissement progressif. Le dernier épisode de refroidissement, soit celui du Néo-boréal, a débuté il y a environ 400 ans (Bryson et Wendland, 1967). Cet épisode persiste toujours.

Selon Richard (1981; intra vida), une toundra éparsse s'est installée dans les zones côtières de la péninsule d'Ungava un peu après 8000 B.P. Cette végétation initiale, qui s'est répandue dans l'intérieur des terres à mesure que les glaces se retiraient fut remplacée par une toundra arbustive dense entre 6200 et 5500 B.P. Trois mille ans plus tard celle-ci fut à son tour remplacée par une toundra herbeuse. Comme l'indiquent les données palynologiques disponibles, cette végétation n'a subi aucune modification majeure jusqu'à nos jours.

5.0 RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premières recherches archéologiques réalisées dans la région de Kangirsuk consistaient en un inventaire de l'île Pamiok effectuée par W.E. Taylor en 1957 (Taylor, 1958). L'inventaire de cette île, située à l'embouchure de l'estuaire de l'Arnaud, a permis de localiser le site Imaha (JaEj-1), à composantes multiples caractérisé par la présence de maisons longues. Trois cercles de tente et une sépulture ont été fouillés. Les ossements humains provenant de la sépulture, appartiennent à un individu de type physique esquimau (Laughlin et Taylor, 1960) et sont associées uniquement à des vestiges lithiques dorsétiens. Les occupants de ce site sont donc présumés d'origine dorsétienne (Taylor, 1958:25; Laughlin et Taylor, 1960: 5).

Subséquentement Thomas Lee effectua des reconnaissances et des fouilles, entre 1965 et 1972. Ces reconnaissances ont été réalisées le long de la côte nord-ouest de la baie d'Ungava et le long de la rive nord de l'Arnaud, de son embouchure jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'ouest du village de Kangirsuk (Lee, 1967, 1968a). Elles ont permis de localiser de nombreux sites archéologiques, dont plusieurs dans l'actuelle aire d'étude (Lee, 1968a: 9-11). Seuls deux de ces sites furent cependant enregistrés à l'inventaire des Sites Archéologiques du Québec (I.S.A.Q.), au ministère des Affaires culturelles du Québec. Il s'agit des sites JaEm-1 et JaEm-2. Le premier est un site inuit historique localisé à environ 350 m à l'ouest du village. Le deuxième se trouve à la Pointe de l'Igloo, à proximité de la limite occidentale de l'aire d'étude. Il a été occupé par des groupes appartenant à la culture dorsétienne et aux cultures néoesquimaudes.

Les résultats des reconnaissances ont convaincu Thomas Lee que cette partie de l'Ungava avait été colonisée par des groupes norrois du Groenland. Les indices témoignant d'une telle colonisation incluent les grands cairn-balises, les petits abris en pierres associés à des "nids d'eiders" et, en particulier, les maisons longues (Lee, 1968b). Ces grandes structures d'habitation ont été trouvées sur plusieurs sites dans l'Arctique québécois. Selon Lee, la forme, les dimensions et l'organisation de l'espace intérieur de ces structures se comparent à celles qui caractérisent les maisons aménagées par des groupes norrois au Groenland.

Les fouilles pratiquées par Lee dans la région de Kangirsuk semblaient ainsi confirmer l'hypothèse d'une colonisation norroise du territoire. Il s'agissait, tout particulièrement, de la fouille de deux maisons longues au site Imaha, sur l'île Pamiok (Lee, 1968a, 1971, 1974). Environ 8 000 vestiges lithiques furent recueillis et plusieurs aménagements internes tels des foyers, des fosses d'entreposage et des dallages furent enregistrés. La majeure partie de la collection lithique fut associée à la culture dorsétienne. Toutefois, on note que certains vestiges provenant de la couche d'occupation inférieure se distinguent par la matière première dominante et par leur technique de façonnage. Ce sont surtout des objets grossièrement taillés en quartzite chertoux de couleur noire (i.e., "black cherty quartzite"). Tels qu'interprétés par Lee (1968a et 1974, par exemple), ces objets sont associés aux occupations d'origine des deux structures d'habitation par des colonisateurs norrois. Suite à leur abandon, ces structures auraient été réaménagées et réoccupées par des groupes dorsétiens.

Malgré ses efforts, les données présentées par Lee sur l'établissement des groupes norrois dans l'Ungava ne furent jamais acceptées par la communauté archéologique professionnelle. Au contraire, le consensus actuel veut que les maisons longues déjà répertoriées dans l'Ungava soient d'origine dorsétienne (Plumet , 1985). L'hypothèse soutenant la colonisation norroise de ce territoire reste donc à confirmer.

Par la suite, une brève reconnaissance fut réalisée dans la région de Kangirsuk par le Programme Tuvaaluk en 1977 (Badgley, 1977). Au cours de cette reconnaissance, plusieurs nouveaux sites archéologiques ont été localisés sur la côte et sur les îles au nord de l'embouchure de l'Arnaud. Quelques uns de ces sites sont aussi caractérisés par la présence de maisons longues.

Les interventions archéologiques les plus récentes effectuées dans l'aire d'étude comprennent un pré-inventaire et une étude de potentiel archéologique théorique, travaux exécutés respectivement par et pour le ministère des Transports du Québec dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires nordiques.

Le pré-inventaire a été réalisé par M. Denis Roy, archéologue du Service de l'Environnement du ministère des Transports et par M. Charlie Adams résident d'Inukjuak et mandaté par l'Institut Culturel Avataq. Il a eu lieu en juin 1984 et visait principalement à recueillir des informations archéologiques auprès d'informateurs inuit de la localité. Il comprenait aussi une vérification visuelle de certains endroits susceptibles d'être perturbés par les travaux d'aménagement du futur aéroport du village.

Les informations colligées par MM. Roy et Adams ont été intégrées à l'étude de potentiel archéologique de l'aire d'étude. Cette étude, réalisée par la firme Archéotec inc. en 1984, avait pour but de déterminer et de délimiter les zones de différents degrés de potentiel archéologique de cette aire. C'est suite aux résultats de cette étude que les travaux du présent inventaire ont été organisés et effectués.

6.0 RESUME DES ACTIVITES DE TERRAIN

6.1 Zones inventoriées

La plupart des activités d'inventaire ont été réalisées sur les zones situées le long de la rive nord de l'Arnaud, à l'ouest et à l'est du village (figure 2). Elles ont aussi été pratiquées dans les environs immédiats du village et de la piste, le long des rives sud-est du lac Hardy ainsi que dans les zones adjacentes à cette partie du lac. Il s'agit essentiellement de l'inventaire systématique de la plus grande partie des zones de potentiel archéologique fort et moyen.

Tous les lieux susceptibles d'être perturbés par les travaux d'aménagement du futur aéroport du village ont fait l'objet d'une vérification ponctuelle. Ils comprennent l'aire retenue pour l'éventuelle piste d'atterrissage (la zone B5), l'emprise du chemin d'accès menant du village à l'aéroport (parties sud des zones B3 et B5 et la portion de la zone C située au nord-est du village) et un banc d'emprunt (zone C au nord-est du village). Les bords du banc d'emprunt, déjà exploités de façon intensive, n'ont subi qu'une inspection visuelle de surface.

Les activités de terrain réalisées dans la plus grande partie de la zone A4 et dans les zones A6, A7, B3 et B7 se sont également limitées à des inspections visuelles de surface. Les 2 premières zones sont constituées presque entièrement d'affleurements rocheux sub-verticaux surplombant directement la rivière. Seules quelques plates-formes de petites dimensions se trouvent dans ces zones. Par contre, les 3 autres zones sont caractérisées soit par des dépôts de surface humides et par

un couvert de sphaigne épais et inégal, soit par des lits de rivière asséchés jonchés de blocs demi-métriques et métriques.

Toutefois certaines zones et parties de zones à potentiel archéologique fort ou moyen n'ont pas été inventoriées. Elles comprennent la partie nord-ouest de la zone A9, les zones A 10 à A13 inclusivement et la plupart des zones A16, B1 et B7. L'exclusion de ces zones et de ces parties de zones s'est appuyée principalement sur l'analyse des photographies aériennes couleurs à l'échelle 1:10 000 produites par la Société Makivik. Cette analyse effectuée sur le terrain, nous a révélé que tous ces espaces, sauf un, représentent de vastes tourbières ou des étendues de gros blocs associés à des lits de rivière asséchés, ou les deux à la fois. La seule exception, la zone 9, est constituée de roc à nu dont les bords sub-verticaux surplombent directement le lac Hardy. Ces interprétations des photographies aériennes ont été confirmées par des informateurs inuit, qui ont également signalé l'inaccessibilité de ces zones en été, sauf la zone A9.

Finalement des parties de zone à potentiel faible ou nul situées en marge de celles à potentiel fort à moyen ont fait l'objet d'inspections visuelles. Il s'agissait, dans la plupart des cas de brefs examens de surface. Dans certains cas cependant des puits de sondages ont été effectués.

6.2 Calendrier des activités de terrain

Les principales activités de terrain se sont déroulées du 16 au 20 juillet et le 9 août 1985.^x Par la suite, des activités supplémentaires ont été effectuées dans les environs du village les 23 et 24 juillet. Le calendrier de ces activités se résume comme suit.

mardi le 16 juillet

- arrivée à Kangirsuk de MM. Ian Badgley et Luc Litwinionek;
- réunion avec MM. Elijah Grey, le maire du village, et Samwillie Annahatuk, membre du conseil municipal; Mme Sarah Grey, agent d'Air Inuit, a assisté à cette réunion comme interprète;
- embauche de M. Bobby Grey, résident du village, comme assistant sur le terrain;
- vérification des zones A3 et A5 et de la partie de la zone C située immédiatement au nord-ouest du village, comprenant l'aire retenue pour l'éventuelle piste d'atterrissage, l'emprise du chemin d'accès à l'aéroport et un banc d'emprunt;
- vérification des zones A8 et A4 (au bord sud-est du lac Hardy), des parties centre et est de la zone A3 (secteur est du village) et de la zone B2 (au nord-ouest du village);
- localisation et échantillonnage préliminaire du site JaEm-3, dans la partie sud de la zone B2.

mercredi le 17 juillet

- évaluation préliminaire et cartographie du site JaEm-2, situé sur la Pointe de l'Igloo, dans la zone A1, à la limite ouest de l'aire d'étude;
- vérification du secteur sud de la zone B1 et de la partie ouest de la zone A2;
- reconnaissance en bateau des zones A4, A5 et A6, sur la rive de l'Arnaud à l'est du village; identification de quelques endroits de dimensions restreintes dans les zones A4 et A5 propices à des vérifications ponctuelles.

jeudi le 18 juillet

- vérification des parties centre et centre-est de la zone A2, sur la rive de l'Arnaud à l'ouest du village;
- localisation et inventaire des sites JaEm-4, 5 et 6;
- échantillonnage du site JaEm-2;
- vérification de la zone C située au nord de la Pointe de l'Igloo.

vendredi le 19 juillet

- cartographie et échantillonnage supplémentaire du site JaEm-3 et vérification de la partie est de la zone A2 ainsi que de la partie ouest de la zone A3 par I. Badgley;
- localisation et inventaire du site JaEm-7 (zone A2);
- localisation du site JaEm-8 (zone A3);
- inventaire du site JaEm-1, situé dans la partie sud-ouest de la zone A3, au bord de la rivière;
- vérifications ponctuelles dans les zones A4 et A5, de la partie sud de la zone A7 et des abords du lac Hardy (la

moitié sud-est de la zone A9, le secteur nord de la zone B7, les zones A14, A15 et B6 et les extrémités sud et nord-ouest des zones A16 et B7 respectivement) et inspection visuelle par MM. Litwinionek et Grey des portions des zones C adjacentes;

- localisation et inventaire des sites JaE1-1 (la zone A5), JaE1-2 (zone A4) et JaE1-3 (zone A15).

samedi le 20 juillet

- cartographie et échantillonnage de l'aire principale du site JaEm-8;
- collectes de surface supplémentaires dans le secteur est du site JaEm-3;
- réunion avec M. le maire Grey, M. Samwillie Annahatuk et Mme Sarah Grey pour décrire les résultats de l'inventaire;
- départ pour Tasiujaq de l'équipe de terrain en fin d'après-midi.

mardi le 23 juillet

- retour à Kangirsuk de I. Badgley;
- visite vers la fin de l'après-midi au site JaEm-3;
- on note que la partie sud du secteur est de ce site est directement menacée par l'exploitation renouvelée d'un banc d'emprunt pour les fins de construction de multiplex;
- Monsieur le maire Grey et M. Zebedee Nungak, de la Corporation foncière Saputik, sont immédiatement convoqués et avertis de cette menace. Il est convenu lors de cette rencontre que l'exploitation du banc d'emprunt en question cesserait le lendemain.

mercredi le 24 juillet

- départ de M. Badgley pour le village d'Inukjuak.

7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE

7.1 Résumé des données archéologiques

Les activités effectuées sur le terrain ont permis d'inventorier 11 sites archéologiques. Neuf de ces sites résultent de l'inventaire archéologique ici décrit alors que les 2 autres ont déjà été signalés par T. Lee (1967).

Deux des sites inventoriés, appartiennent aux cultures paléoesquimaude et paléoesquimaude récente, et 7 à la culture néoesquimaude. Les premiers comprennent un site dorsétien et un site ayant livré à la fois des vestiges prédorsétiens et dorsétiens. Le site à composantes multiples a été occupé par des groupes appartenant à la culture dosétienne et aux manifestations culturelles néoesquimaudes. Six des sites néoesquimaux, sont d'origine historique et un d'origine indéterminée. L'appartenance culturelle d'un autre site reste à déterminer.

Un total de 159 structures d'habitation et 39 aménagements particuliers ont été identifiés. La plupart des structures d'habitation correspondent à des cercles de tente. Cinq structures d'habitation semi-souterraines ont été localisées dans un site; toutes appartiennent à des occupations dorsétiennes. Les aménagements particuliers sont répartis sur 6 sites et comprennent 31 caches en pierres, 3 pièges à renard et 2 sépultures historiques. La fonction de 3 autres aménagements en pierres est indéterminée.

Les vestiges lithiques recueillis se chiffrent à près de 4 650. Ils proviennent de 3 sites et comprennent approximativement 40 outils ou

fragments d'outil. Le quartzite et le quartz, présumés d'origine locale, sont de loin les matières premières prédominantes, suivis du chert.

Les restes organiques récupérés comprennent 8 vestiges osseux qui proviennent tous du même site.

Dix sites se trouvent dans des zones de potentiel archéologique fort et un dans une zone de potentiel moyen. Ils sont situés soit sur la rive nord de l'Arnaud soit tout près de celle-ci. Ils varient en altitude de 2 à 36 m et sont distants de la rive de 15 à 400 m. Le onzième site se trouve à 3 km au nord de la rivière, à 2 m de la rive du lac Hardy et 5 m au-dessus de ce plan d'eau; son altitude par rapport au niveau de la mer est d'environ 100 m. Les emplacements de sites correspondent en général à des plages, des paléoplages ou d'autres dépôts de sable et gravier d'origine marine ou fluviale. Ces emplacements sont délimités en partie ou au complet par des affleurements rocheux.

A 3 exceptions près tous les sites inventoriés sont considérés comme intacts. Les sites JaEm-1, JaEm-3 et JaEm-8 sont perturbés par des chemins d'accès. Toutefois, les traces de perturbation observées sur chacun des sites ne s'étendent que sur une partie de leur superficie totale.

7.2 Description des sites archéologiques inventoriés

7.2.1 Site JaEm-1

Appartenance culturelle:

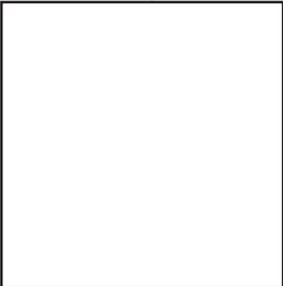
Néoesquimaude préhistorique

Localisation

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés dans l'aire d'étude du village de Kangirsuk, Nouveau-Québec.

<u>Site</u>	<u>Coordonnées géographiques</u>	<u>Coordonnées U.T.M.</u>	<u>Carte</u>	<u>Zone de potentiel</u>	<u>Altitude (mer)</u>	<u>Distance de la rive</u>	<u>Appartenance culturelle</u>
JaEm-1		19VDS424536	25D/IE	A3	6 m	15 m	Néoesquimaude historique
JaEm-2		19VDS385535	25D/IE	A1	2 à 14 m	3 m	Dorsétienne, Néoesquimaude préhistorique et historique
JaEm-3		19VDS421540	25D/IE	B2	30 à 34 m	400 m	Prédorsétienne et Dorsétienne
JaEm-4		19VDS413537	25D/IE	A2	3,6 m à 4 m	20 m	Néoesquimaude historique
JaEm-5		19VDS407540	25D/IE	A2	3,4 m	15 m	Néoesquimaude historique
JaEm-6		19VDS403539	25D/IE	A2	5 m	80 m	Néoesquimaude historique
JaEm-7		19VDS421537	25D/IE	A2	18 m	50 m	Néoesquimaude historique
JaEm-8		19VDS425537	25D/IE	A2	17 m	180 m	Néoesquimaude indéterminée

Tableau 2 (suite)

<u>Site</u>	<u>Coordonnées géographiques</u>	<u>Coordonnées U.T.M.</u>	<u>Carte</u>	<u>Zone de potentiel</u>	<u>Altitude (mer)</u>	<u>Distance de la rive</u>	<u>Appartenance culturelle</u>
JaEI-1		19VDS464533	25C/40	A5	36 m	100 m	Dorsétienne
JaEI-2		19VDS461531	25C/40	A4	3,5 à	20 m	Néoesquimaude historique
JaEI-3		19VDS446560	25C/40	A15	100 m	2 m	Indéterminée

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25D/IE (1:50 000)

Altitude (m):

6

Distance de la rive (m):

15

Description générale

Le site JaEm-1 est localisé sur la rive nord de l'Arnaud, à environ 350 m à l'ouest-sud-ouest du village de Kangirsuk. Il est situé sur la rive nord d'une anse étroite, près de l'entrée du plan d'eau, qui s'étend de la rivière vers le nord-ouest.

Le site occupe un petit dépôt de sable et gravier entouré presque complètement par la roche-mère. Il est délimité à l'est par des affleurements rocheux abrupts, et au sud et à l'ouest par des étendues de roc nu. La limite nord correspond à une ouverture entre des affleurements qui donne accès à l'emplacement. Les dimensions maximales du site sont de 54 m x 24 m; l'axe de longueur est orienté vers le nord. La superficie globale du site est d'environ 980 m².

L'emplacement permet d'accéder facilement à la rive de l'anse et est utilisé à l'occasion par des résidents inuit comme débarcadère. Les indices de cette utilisation comprennent un court chemin d'accès situé à l'extrémité nord de l'emplacement, un hangar d'entreposage en contre-plaqué construit sur la partie sud du site et des traces de passage d'un véhicule à chenille observées à environ 2 m au nord du hangar. L'ensemble des superficies perturbées est de 45m² soit à peu près 4,6% de la superficie totale du site.

Le couvert végétal se compose de mousses et de lichens mélangés à des herbes. A plusieurs endroits le lichen prédomine.

Echantillonnage et stratigraphie

Au total, 7 puits de sondage ont été fouillés. Quatre de ces puits ont été réalisés dans 3 structures et 3, dans des espaces interstructuraux. Tous les sondages se sont révélés négatifs.

Les profils de sol observés dans les coupes de sondage sont comparables d'une partie du site à une autre. Ces profils consistent essentiellement en un horizon de sable et gravier recouvert d'une couche d'humus de couleur noire, directement en-dessous de la végétation de surface. L'épaisseur maximale de la couche d'humus varie de 2 à 3 cm. Celle de la végétation est d'environ 4 cm.

Structures d'habitation

Les 6 structures d'habitation identifiées correspondent à des cercles de tente. Trois sont de forme circulaire, 2 de forme ovale et une de configuration ovale tronquée (tableau 3).

Les structures 3 et 4 consistent en de légères dépressions délimitées par des alignements de pierres, d'une profondeur maximale de 8 cm sans aucun bourrelet périphérique. La structure 6 est composée d'un espace aménagé en dalles avec quelques pierres seulement en périphérie. Les contours des 3 autres structures sont définis par des alignements de pierres tronqués (tableau 3). La plus grande (la structure 6) mesure

5 m de diamètre alors que la plus petite (la structure 5) mesure 3,30 x 2,80 m.

Mise à part la structure 6, les aménagements internes sont au nombre de 4. Ils comprennent 2 plates-formes composées de sable et gravier et 2 dallages. Les plates-formes, délimitées par des alignements de pierres, se trouvent à l'intérieur des structures 2 et 4. Ces deux aménagements sont de 1,70 m de longueur et de 5 cm de hauteur. Les dallages sont présents dans les structures 1 et 2. Ils mesurent environ 1 m et 2,10 m de longueur respectivement.

7.2.2 Site JaEm-2

Affiliation culturelle:

Dorsétienne, néoesquimaude
préhistorique et
historique

Localisation:

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25D/IE (1:50 000)

Altitude (m.):

2 à 14

Distance de la rive (m):

3

Description générale

Le site JaEm-2 est situé à la Pointe à l'Igloo sur la rive nord de l'Arnaud à environ 4,5 km à l'ouest du village. Cette large pointe constitue une plate-forme d'érosion composée principalement

Tableau 3. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-1.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	circulaire	4,0 dia.	- dallage d'un mètre de longueur localisé dans la partie sud de la structure
2	ovale tronquée	3,40 x 3,10	- dallage de 2,10 m de longueur localisé dans les parties centre et nord de la structure
3	circulaire	3,30 dia.	- dépression légère, d'à peu près 8 cm de profondeur - plate-forme, délimitée par un alignement de pierre dans la partie orientale de structure, de 1,70 m de longueur et d'environ 5 cm d'hauteur
4	ovale	3,50 x 3,10	- dépression légère d'à peu près 8 cm de profondeur - plate-forme, délimitée par un alignement de pierre dans la partie orientale de la structure, de 1,70 m de longueur et d'environ 5 cm d'hauteur

Tableau 3 (suite)

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
5	ovale	3,30 x 2,80	
6	circulaire	5,0 dia.	- structure définie par un espace dallé

(m): mètre
 dia.: diamètre

d'affleurements rocheux où sont intercalés des dépôts de sable et gravier. De nombreux petits étangs sont éparpillés sur la pointe.

D'une superficie totale d'environ 11 550 m², le site comprend 4 aires distinctes, chacune correspondant à une concentration de structures.

L'aire A est située dans la partie centre-sud de la pointe. Elle est composée de dépôts de sable et gravier où sont intercalés des affleurements rocheux, parfois abrupts. Ces dépôts sont répartis en 2 sous-espaces par affleurement d'environ 20 m de largeur. Les dimensions maximales de l'aire sont de 120 x 40 m; l'axe de longueur est orienté vers le nord-ouest. La superficie globale est d'environ 2 350 m².

L'aire B se trouve à environ 15 m au nord-est de la limite sud-est de l'aire A. Elle consiste en paléoplages de sable et gravier adossées au nord et à l'ouest à des affleurements rocheux. Elle est délimitée au sud par d'autres affleurements et à l'est par une falaise dont les parties centre-sud et sud-est surplombent directement la rivière. Les dimensions maximales de l'aire B sont de 136 x 170 m. Elle couvre une superficie d'environ 4 800 m².

L'aire C occupe des plages de sable et gravier dans une petite vallée étroite au bord nord-est de l'aire B. Cette vallée, située au fond d'une petite baie, est délimitée à l'ouest et à l'est par des affleurements rocheux abrupts. L'aire C s'étend dans l'axe nord-sud sur 50 m et en direction ouest-est, sur un maximum de 40 m, soit une superficie d'environ 1 800 m². Elle est coupée en parties inégales par un ruisseau qui coule du nord au sud.

L'aire D représente le replat d'une terrasse située à 20 m approximativement au nord-est de l'aire C. Cette terrasse, composée de

sable et gravier prend la forme d'une pointe dont les versants relativement accidentés sont en partie retenues par des affleurements rocheux. Les dimensions maximales de l'aire D sont de 60 x 50 m, et la superficie totale est d'environ 1 800 m².

Le couvert végétal des aires B et D consiste principalement en des mousses mélangées à des herbes. On y trouve aussi des étendues importantes de sphaigne qui prédominent également dans l'aire C. Sauf le lichen et de rares herbes, l'aire A est dépourvue de végétation.

Echantillonnage et stratigraphie

Dix-sept puits de sondage ont été fouillés dont 13 dans l'aire B, et 4 dans l'aire D. Dans le deuxième cas, les sondages ont été effectués dans 4 structures d'habitation. Quant à l'aire B, 5 puits furent réalisés dans des espaces interstructuraux, 4 dans 3 structures d'habitation possibles et 3 dans une structure d'habitation semi-souterraine. L'autre puits a été fouillé sur le bourrelet d'une structure d'habitation semi-souterraine. L'absence de puits de sondage dans l'aire A s'explique par le fait que les structures d'habitation reposent directement sur la plage de graviers et schiste argileux.

Quinze des puits réalisés sont de dimensions standard, c'est-à-dire 50 x 50 cm. Cependant, 3 puits effectués dans l'aire B sont de dimensions variées. Il s'agit des puits S-1 (mesurant 1,50 x 1,50 m), S-2 (1,50 x 0,50 m) et S-3 (1,00 x 0,15 m). Le premier de ces sondages se situe sur le bourrelet de la structure 23; les 2 autres ont été fouillés aux bords opposés d'un grand bloc à proximité des structures 24

et 46. Ces 3 sondages ainsi que 2 de ceux pratiqués à l'intérieur de la structure 46 (i.e., S-4 et S-5) se sont révélés positifs; les 13 autres étaient négatifs.

La profondeur maximale des sondages varie d'environ 10 cm (le puits S-1) à plus de 45 cm (les puits S-2 et S-3). La stratigraphie observée dans les coupes de la plupart des puits se compose de 3 couches distinctes: la végétation de surface (la couche I); une couche d'humus brun foncé, parfois noire (la couche II); et un horizon de sable et gravier (la couche III). L'épaisseur maximale des couches d'humus varie dans ces sondages de 3 à 6 cm et celle du couvert végétal, de 4 à 20 cm approximativement.

D'autre part, des couches d'humus très minces et bien limitées furent observées dans les puits S-1, S-2 et S3. Le premier de ces puits est situé sur la partie sud-ouest du bourrelet de la structure 23, laquelle est constituée par un affleurement rocheux recouvert en partie de minces poches de sable et gravier. La végétation qui s'étend sur cette portion du bourrelet repose essentiellement sur des poches d'humus ou directement sur la surface de la roche-mère et mesure environ 8 cm d'épaisseur.

Par contre, la végétation de surface recouvrant les sondages S-2 et S-3 atteint une épaisseur maximale d'environ 35 cm. Il s'agit, en effet, d'une couche de tourbe composée principalement de sphaigne qui repose directement sur la surface de dépôts de sable et gravier.

Structures d'habitation

Quarante-sept structures d'habitation ont été identifiées sur le site JaEm-2; 42 structures correspondent à des cercles de tente (tableau 4) et 5 à des structures d'habitation semi-souterraines (tableau 5). Dix-sept cercles de tente se trouvent dans l'aire A, 7 dans l'aire B, 9 dans l'aire C et 9 dans l'aire D. Toutes les structures d'habitation semi-souterraines sont localisées dans l'aire B.

Vingt-quatre cercles de tente sont de forme ovale tandis que 16 sont de forme circulaire. Les 2 autres sont de configuration ovale tronquée. L'un de ces derniers (la structure 8) est adossé à un affleurement rocheux. La plus grande des structures (la structure 39) mesure 8,80 x 5,70 m. Les dimensions de la plus petite (la structure 7) sont de 2,40 x 2,00 m.

Les structures d'habitation semi-souterraines sont définies par des dépressions délimitées par des bourrelets. Quatre de ces structures sont de forme rectangulaire à coins arrondis; la cinquième est ovale. Ces structures varient, en dimensions internes, de 6,40 x 4,00 m (la structure 24) à 3,60 x 3,10 (la structure 25). Leur profondeur maximale, mesurée à partir de la crête des bourrelets, est de 30 cm à 1 m. La hauteur par rapport au niveau de la surface du sol s'étend de 15 à 50 cm. Elles varient en moyenne de 0,90 m à 1,50 m de largeur.

Toutes les structures d'habitation semi-souterraines rectangulaires sont caractérisées par la présence d'un passage d'entrée. Trois de ces passages sont orientés vers le sud, et le quatrième vers le

Tableau 4. Principales caractéristiques des cercles de tente identifiées sur le site JaEm-2.

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
A	1	circulaire	2,80 dia.	
	2	ovale	3,20 x 3,00	
	3	ovale	3,80 x 3,20	
	4	ovale	3,80 x 3,60	
	5	ovale	2,40 x 2,00	
	6	circulaire	2,80 dia.	
	7	ovale	2,40 x 2,00	
	8	ovale tronquée	2,70 x 2,40	- la limite est de la structure est constituée d'un affleurement rocheux abrupt - entrée de 0,70 m de largeur orientée vers l'ouest
	9	ovale	2,40 x 2,20	
	10	circulaire	3,20 dia.	
	11	circulaire	2,50 dia.	
	12	circulaire	3,50 dia.	
	13	ovale	5,0 x 4,0	

Tableau 4 (suite)

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
	14	ovale	4,0 x 3,30	- présence d'un dallage d'environ 1,5 m de longueur situé dans la partie nord de la structure
	15	circulaire	3,0 dia.	
	16	circulaire	3,0 dia.	
	17	circulaire	4,0 dia.	- un foyer composé de 3 blocs se trouve dans la partie ouest de la structure
B	18	ovale	2,40 x 2,00	
	19	circulaire	2,50 dia.	
	20	circulaire	2,70 dia.	
	21	ovale	6,50 x 5,50	- un alignement de pierre mesurant 2,70 m se trouve à l'intérieur de la structure
	22	circulaire	3,10 dia.	
	27	ovale	3,00 x 2,70	
	28	ovale	3,60 x 3,30	

Tableau 4 (suite)

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
C	29	ovale	4,00 x 3,40	
	30	circulaire	3,80 dia.	
	31	ovale	6,40 x 6,00	
	32	ovale	6,80 x 5,00	
	33	ovale tronquée	5,40 x 3,60	
	34	ovale	5,20 x 4,00	
	35	circulaire	3,20 dia.	
	36	ovale	3,40 x 3,20	
	37	circulaire	3,60 dia.	
	38	circulaire	3,20 dia.	
D	39	ovale	8,80 x 5,70	- une plate-forme délimitée par un alignement de pierre est situé dans la partie nord de la structure: longueur 2,50 m hauteur 8 cm
	40	ovale	5,90 x 5,50	- une plate-forme d'environ 2 m de longueur et 5 cm d'hauteur occupe les parties nord et est de la structure

Tableau 4 (suite)

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
41		ovale	4,20 x 4,00	- une plate-forme d'environ 2 m de longueur et 5 cm d'hauteur occupe la partie nord de la structure
42		ovale	4,50 x 4,00	
43		circulaire	6,00 dia.	
44		ovale	4,50 x 3,50	
45		ovale	4,20 x 3,10	
47		ovale	3,30 x 2,60	

(m): mètre
dia.: diamètre

Tableau 5. Principales caractéristiques des structures d'habitation semi-souterraines identifiées sur le site JaEm-2.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>				<u>PASSAGE D'ENTREE</u>			<u>Remarques</u>
		<u>LONG.</u>	<u>LARG.</u>	<u>PROF</u> ¹	<u>BOURRELET</u> ²	<u>LONG.</u>	<u>LARG.</u>	<u>PROF.</u>	
23	rectangulaire	5,00	2,50	1,00	1,50	2,50	2,10	0,40	- passage d'entrée orienté vers le sud
24	ovale	6,40	4,00	0,75	1,50				
25	rectangulaire	3,60	3,10	0,50	1,00	2,20	1,20	0,35	- passage d'entrée orienté vers le sud-est
26	rectangulaire	6,20	3,80	0,30	1,50	2,40	1,15	0,40	- passage d'entrée orienté vers le sud - présence de 2 blocs linéaires redressés dans la partie sud-est de la structure

Tableau 5 (suite)

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>				<u>PASSAGE D'ENTREE</u>			<u>Remarques</u>
		<u>LONG.</u>	<u>LARG.</u>	<u>PROF</u> ¹	<u>BOURRELET</u> ²	<u>LONG.</u>	<u>LARG.</u>	<u>PROF.</u>	
46	rectangulaire	4,50	3,70	0,30	0,90	2,30	0,70	0,20	- passage d'entrée orienté vers le sud

(m) : mètre

1: profondeur maximale de la surface de l'intérieur de la structure calculée par rapport au sommet du bourrelet

2: largeur moyenne du bourrelet.

sud-est. Les structures varient, en longueur, de 2,20 à 2,50 m et, en largeur, de 0,70 à 2,10 m. Elles ont de 20 à 40 cm de profondeur.

Les aménagements internes observés dans les cercles de tente comprennent 4 plates-formes de couchage (dans les structures 14, 39, 40 et 41), un foyer (dans la structure 17) et une entrée (la structure 18). La plate-forme de la structure 14 est aménagée en dalles; les 3 autres sont composées de sable et gravier et sont délimitées par des alignements de pierres. Les plates-formes varient en longueur d'environ 1,50 m à 2,50 m. Les dimensions globales du foyer composé de 3 blocs, sont de 35 x 20 cm. L'entrée, orientée vers l'ouest est de 0,70 m de largeur. Un autre aménagement observé consiste en un alignement de pierres à l'intérieur de la structure 21. Cet alignement de forme ovale mesure 2,50 x 2,70 m; sa fonction reste indéterminée.

Un seul aménagement interne a été observé à l'intérieur des structures d'habitation semi-souterraines. Il consiste en 2 blocs linéaires redressés localisés dans la partie sud-est de la structure 26. La hauteur des blocs est d'environ 0,60 m. Ils sont distants l'un de l'autre d'environ 1,20 m et leur fonction est indéterminée. Ils pourraient cependant représenter les supports d'une plate-forme quelconque.

L'ensemble des structures d'habitation semi-souterraines est associé à l'occupation dorsétienne du site. Plusieurs des cercles de tente identifiés sur le site pourraient aussi avoir été occupés par des groupes dorsétiens. Il s'agirait en particulier de quelques cercles de tente localisés dans l'aire B. Toutes les structures d'habitation enregistrées dans l'aire A sont provisoirement considérées comme étant d'origine néoesquimaude préhistorique. Cette interprétation s'appuie en

partie sur la forme et les dimensions des structures et par ailleurs à l'absence de vestiges lithiques ou d'indices d'occupation historique sur la surface de l'aire. Elle tient aussi compte du fait que l'aire est relativement éloignée de la rive de l'Arnaud et d'accès modérément difficile.

Toutefois tous les cercles de tente répertoriés dans les aires C et D appartiennent à des groupes néoesquimaux historiques. Cette appartenance culturelle est révélée aussi par la forme et les dimensions des structures ainsi que par les plates-formes de couchage observées dans 3 de ces structures. De plus, ces deux aires se trouvent sur la rive ou à proximité de la rivière et sont d'accès facile.

Aménagements particuliers

Les aménagements particuliers enregistrés sur le site comprennent 22 caches en pierres dont 12 se trouvent dans l'aire A, 5 dans l'aire B et 5 dans l'aire C. Ils varient en dimension à la base de 0,75 m de diamètre à 1,90 x 1,00 m. La hauteur des plus petites est d'environ 0,65 m et celle des plus grandes d'environ 1,30 m.

Vestiges lithiques

Les vestiges lithiques recueillis dans le site sont au nombre de 4 307 (tableau 6) et proviennent tous de l'aire B.

Soixante-douze de ces vestiges ont été extraits de 2 concentrations de surface et 4 235, de 5 puits de sondages positifs réalisés dans l'aire. La première concentration a été localisée sur la

surface d'un grand bloc tandis que la deuxième se présentait sur la surface d'un affleurement rocheux. Le bloc est situé à environ 2 m au sud de la structure 24. L'affleurement, aussi situé tout près de cette structure, est en périphérie sud-ouest de la structure 46. Il se trouve à 2 m au nord-est du bloc.

La plupart des vestiges proviennent du puits S-2. Ce sondage, localisé au bord sud du bloc de la concentration 1, a livré 3 824 objets lithiques. La presque totalité de ces objets se trouvait dans un seul collectif. Finalement les puits S-1 et S-3 ont livré 343 et 33 objets respectivement. Le premier de ces puits est situé sur le bourrelet sud-ouest de la structure 23 et le deuxième au bord nord du bloc susmentionné. Vingt-cinq et 6 vestiges furent respectivement récupérés dans les puits S-4 et S-5, tous deux localisés dans la structure 46.

La collection lithique comprend 4 257 éclats bruts et 50 outils ou fragments d'outils. Les outils incluent 2 microlames, 1 lame, 2 couteaux, 1 grattoir, 13 bifaces (dont 12 en fragments), 1 uniface, 8 nuclei à éclats, douze éclats retouchés et 10 éclats utilisés. Tous les outils façonnés sont le produit de la technique de taille.

Le quartz hyalin est de loin la matière première dominante. Il s'agit de 3 130 objets soit 72,67% de la collection. Suivent les vestiges en quartzites (828) et en quartz (322). Ces derniers incluent 320 objets en quartz laiteux et 2 en quartz cristallin. Les autres matières premières identifiées comprennent 13 éclats bruts en quartzite de Ramah (tirés du puits S-1) et 14 petits morceaux de mica (recueillis dans le puits S-2).

Tableau 6. Liste de vestiges lithiques recueillis sur le site JaEm-2

<u>Catégorie</u>	<u>Surface</u>		<u>Sondages</u>					<u>Total</u>	
	<u>Conc. 1</u>	<u>Conc. 2</u>	<u>S.1</u>	<u>S.2</u>	<u>S.3</u>	<u>S.4</u>	<u>S.5</u>		
Couteaux				2				2	
Grattoirs				1				1	
Unifaces	1							1	
Bifaces	4	1		8				13	
Lames				1				1	
Microlames				2				2	
Nuclei à éclats	1	1	2	1		3		8	
Eclats retouchés	3	2	5	1		1		12	
Eclats utilisés	3	1	1	3		2		10	
Eclats bruts	<u>13</u>	<u>47</u>	<u>335</u>	<u>3805</u>		<u>27</u>	<u>24</u>	<u>6</u>	<u>4257</u>
Total	25	52	343	3824		33	24	6	4307

Conc.: Concentration



Planche 1. Microlame en quartz hyalin, couteau asymétrique en quartzite de Ramah, grattoir en quartz laiteux et fragment bifacial en quartzite enfumé, site JaEm-2.



Planche 2. Ebauches de couteaux, site JaEm-2. L'ébauche à droite est en quartz laiteux, les deux autres sont en quartzite enfumé.

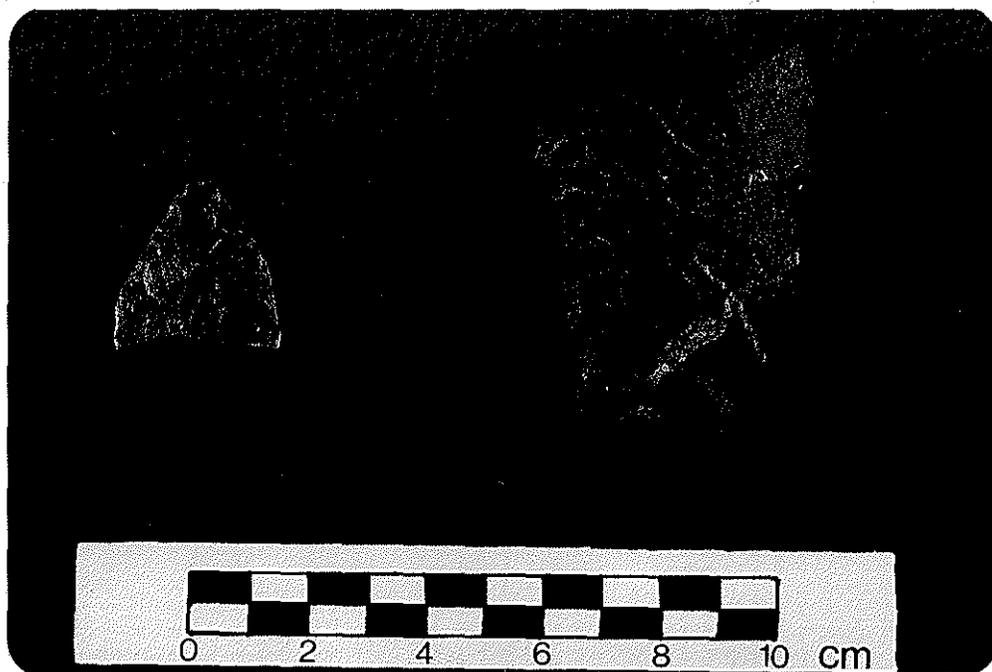


Planche 3. Fragments de couteaux, site JaEm-2. Le couteau à droite est en quartzite noir, l'autre est en chert noir.

Vestiges organiques

Les restes organiques recueillis dans le site comprennent 8 vestiges osseux. Deux d'entre eux proviennent du puits S-1, 3 du puits S-2 et les autres du puits S-3. Tous ces vestiges sont provisoirement identifiés comme ceux de caribou.

7.2.3 JaEm-3Appartenance culturelle:

Prédorsétienne et Dorsétienne

Localisation

Coordonnées géographiques:



U.T.M.:

Carte:

25D/1E (1:50 000)

Altitude (m):

30 à 34

Distance de la rive (m):

400

Description générale

Le site JaEm-3 se trouve dans la partie sud d'une petite vallée située à environ 200 m au nord-ouest du village de Kangirsuk. Cette vallée est délimitée au sud par une zone tourbeuse et, à l'ouest et à l'est, par des collines de roc nu. Les versants en sont modérément accidentés. Un ruisseau encaissé la divise en secteurs ouest et est.

Le site s'étend sur une superficie globale d'environ 26 759 m². Il est réparti en 2 aires, désignées A et B, séparées l'une de l'autre par le ruisseau.

L'aire A occupe des dépôts de sable et gravier sur le flanc occidental de la vallée. Ces dépôts bien drainés sont bordés au sud et à l'est par des affleurements rocheux relativement abrupts. La limite nord de l'aire est définie par des affleurements de surface généralement plats. L'aire A s'étend sur une longueur de 190 m et sur une largeur maximale de 75 m. La superficie est de 14 250 m².

L'aire B recouvre une série de paléoplages localisées dans le secteur est de la vallée. Elles sont adossées à une colline rocheuse et sont délimitées, vers l'ouest, par le ruisseau et, au nord, par un important affleurement rocheux. Des concentrations de pierres suggérant des structures d'habitation définissent la limite sud de l'aire. Elles se trouvent à environ 30 m au nord et au nord-ouest d'un banc d'emprunt récemment abandonné. Un chemin d'accès d'une largeur moyenne de 4 m s'étend de ce banc jusqu'à la limite nord de l'aire. La partie ouest de l'aire est sillonnée par des sentiers à véhicule tout-terrain et à moto-neiges.

L'aire B mesure 125 m sur l'axe nord-sud et 100 m au maximum sur l'axe est-ouest. La superficie totale est d'environ 12 500 m²; des traces de perturbation ont été observées sur environ 3% de cette superficie.

Le couvert végétal est principalement composé de mousses séchées et de lichens mêlés d'herbes. Des étendues importantes d'arbustes se trouvent dans la partie sud de l'aire B. La partie centre-nord de l'aire

A est occupée par des colonies de sphaigne. A l'exception des lichens, l'extrémité nord de cette même aire est dépourvue de végétation.

Echantillonnage et stratigraphie

A la suite des collectes de surface, 32 puits de sondages ont été fouillés sur le site, soit vingt-trois dans l'aire A et 9 dans l'aire B. Ces sondages furent effectués dans des espaces interstructuraux ainsi qu'à l'intérieur des structures d'habitation. Neuf se sont révélés positifs. De ceux-ci, 7 se trouvent à l'intérieur de 5 structures d'habitation tandis que les 2 autres sont localisés dans la partie centre-nord de l'aire A.

Les profils de sol observés dans les sondages sont généralement semblables. Ils sont composés d'un horizon de sable et gravier recouvert d'une couche d'humus de couleur brun foncé ou noire. Cette couche est recouverte de la végétation de surface.

La couche d'humus varie de 2 à 5 cm d'épaisseur. Toutefois, dans certains cas elle atteint une épaisseur d'environ 10 cm, particulièrement dans les puits S-4 et S-5 (dans la partie centre-nord de l'aire A) et S-6 et S-7 (dans la structure 3). Dans les derniers cas, de petits fragments de charbon de bois ont été associés à cette couche.

La végétation de surface de ces 4 puits ainsi que d'autres puits situés à proximité est relativement épaisse, variant de 15 à 25 cm.

Ailleurs cependant, l'épaisseur moyenne du couvert végétal est de 3 à 5 cm.

Structures d'habitation

Vingt-quatre structures d'habitation ont été identifiées sur le site (tableau 7). Neuf d'entre elles sont localisées dans l'aire A et 15 dans l'aire B. De plus, plusieurs alignements de pierres vaguement définis, suggérant des structures d'habitation, furent aussi observés dans l'aire B. Toutes les structures identifiées correspondent à des cercles de tente.

Onze des structures sont de forme circulaire et 9 de forme ovale. Le contour d'une autre structure est rectangulaire. La forme de 3 structures est indéterminée. De ces dernières, 2 sont partiellement perturbées par le chemin d'accès (les structures 22 et 23). La troisième, est définie par un alignement de pierres qui prend la forme d'un "crochet" ou de la lettre "J".

Les dimensions de la plus grande structure (la structure 9) sont de 4,90 x 2,50 m. La plus petite structure (la structure 8) mesure 1,90 m de diamètre.

Les aménagements axiaux et 4 entrées, localisés dans les structures 6, 8 et 9, sont composés à la fois de dalles et de galets. Leur largeur maximale varie de 0,50 à 1,00 m. Les entrées, associées aux

Tableau 7. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-3.

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
A	1	circulaire	2,70 dia.	
	2	circulaire	2,70 dia.	
	3	indéterminée	2,20 x 1,30	
	4	ovale	5,10 x 3,50	- entrée présumée, environ 50 cm de largeur orientée vers le sud
	5	circulaire	2,80 dia.	
	6	ovale	3,40 x 2,80	- aménagement axial, variant de 25 cm à 60 cm de largeur, orienté ouest-est - entrée, environ 75 cm de la largeur, orientée vers l'est
	7	circulaire	1,90 dia.	- entrée, environ 90 cm de largeur, orientée vers le sud
	8	ovale	3,80 x 2,60	- aménagement axial suggéré mesurant environ, 50 cm de largeur, orienté nord-sud

Tableau 7. (suite)

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
	9	ovale	4,90 x 2,50	- aménagement axial suggéré mesurant environ 1 m de largeur, orienté nord-ouest/sud-est - entrée, d'à peu près 75 cm de largeur, orientée vers le nord-est
B	10	ovale	2,90 x 2,70	
	11	ovale	2,80 x 2,60	
	12	circulaire	2,10 dia.	
	13	circulaire	2,10 dia.	
	14	ovale	2,70 x 2,20	
	15	circulaire	2,20 dia.	
	16	circulaire	2,10 dia.	
	17	circulaire	2,20 dia.	
	18	rectangulaire	2,40 x 2,20	
	19	circulaire	2,10 dia.	

Tableau 7. (suite)

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
	20	ovale	3,00 x 2,30	
	21	circulaire	2,10 dia.	
	22	indéterminée	2,80 x 1,90 (x)	- détruite en partie par le chemin d'accès
	23	indéterminée	3,00 x 2,00 (x)	- détruite en partie par le chemin d'accès
	24	ovale	2,40 x 2,10	

(m) : mètre

dia.: diamètre

(x): dimensions incomplètes

structures 4, 6, 7 et 9, mesurent de 0,50 à 0,90 m de largeur. Deux des entrées sont orientées vers le sud et une vers l'est; la quatrième s'oriente vers le nord-est.

La forme des structures d'habitation et la presque totalité des vestiges lithiques recueillis sur le site indiquent que toutes les structures sauf 4 appartiennent à des occupations dorsétiennes. Les exceptions comprennent les structures 1, 2, 10 et 11; elles sont associées à des occupations par des groupes paléoesquimaux anciens. Cette interprétation est soutenue, dans le cas des structures 10 et 11, par la collecte des vestiges lithiques prédorsétiens. Dans le cas des structures 1 et 2, elle est suggérée par l'altitude qui, dans la partie nord de l'aire B en face des structures 10 et 11, atteint 34 m. Celle des structures 1 et 2 est de 32 m.

Aménagements particuliers

Les aménagements particuliers comprennent 3 pièges à renard et une cache en pierres, tous localisés dans la partie sud de l'aire A.

Les pièges à renard, aménagés principalement en blocs et dalles, sont de dimensions uniformes. Ils mesurent environ 1,40 m de longueur sur 0,65 m de largeur. Le diamètre à la base de la cache mesure approximativement 1,20 m. La hauteur est de 0,40 m.

Vestiges lithiques

Au total, 148 vestiges lithiques ont été recueillis dans le site (tableau 8); 86 proviennent des collectes de surface effectuées dans l'aire B, et 62 ont été récupérés dans les puits de sondage.

Les collectes de surface les plus intensives ont été réalisées dans 2 concentrations de vestiges de dimensions relativement étendues. L'une d'elles (numérotée 1) se trouve à environ 5 m à l'est de la structure 12 tandis que l'autre (la concentration 2) est localisée à quelques 4 m à l'est de la structure 17. D'importantes collectes de surface ont été effectuées dans la structure 18 et le long de la partie du chemin d'accès adjacent à la structure 23. Notons cependant qu'aucune n'était exhaustive; elles se limitaient plutôt au prélèvement d'objets représentatifs. Ceci en vue de conserver autant que possible l'intégrité des vestiges d'occupation localisés sur le site.

La collection lithique est composée de 140 éclats bruts et de 8 outils. Ceux-ci comprennent une pointe de projectile, 2 couteaux, un fragment de biface, 2 éclats retouchés et 2 éclats utilisés. La pointe, recueillie dans le puits S-3 à l'intérieur de la structure 10, est caractéristique de la culture prédorsétienne. Les deux couteaux appartiennent à la culture dorsétienne. L'un, de type oblique,

Tableau 8. Liste de vestiges lithiques recueillis sur le site JaEm-3.

<u>CATEGORIE</u>	<u>Concentrations</u>		<u>Surface</u>				<u>Chemin d'accès</u>	<u>Sondages</u>									<u>TOTAL</u>	
	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u>	<u>22</u>		<u>S.1</u>	<u>S.2</u>	<u>S.3</u>	<u>S.4</u>	<u>S.5</u>	<u>S.6</u>	<u>S.7</u>	<u>S.8</u>	<u>S.9</u>		
POINTES DE PROJECTILES										1	1							2
COUTEAUX							1											1
BIFACES							1											1
ECLATS RETOUCHES							2											2
ECLATS UTILISES	1	1																2
ECLATS BRUTS	<u>26</u>	<u>20</u>	<u>18</u>	<u>4</u>	<u>30</u>	<u>2</u>	<u>17</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>-</u>	<u>11</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>140</u>
Total	27	21	18	4	30	2	21	1	2	1	12	2	2	1	2	2	2	148

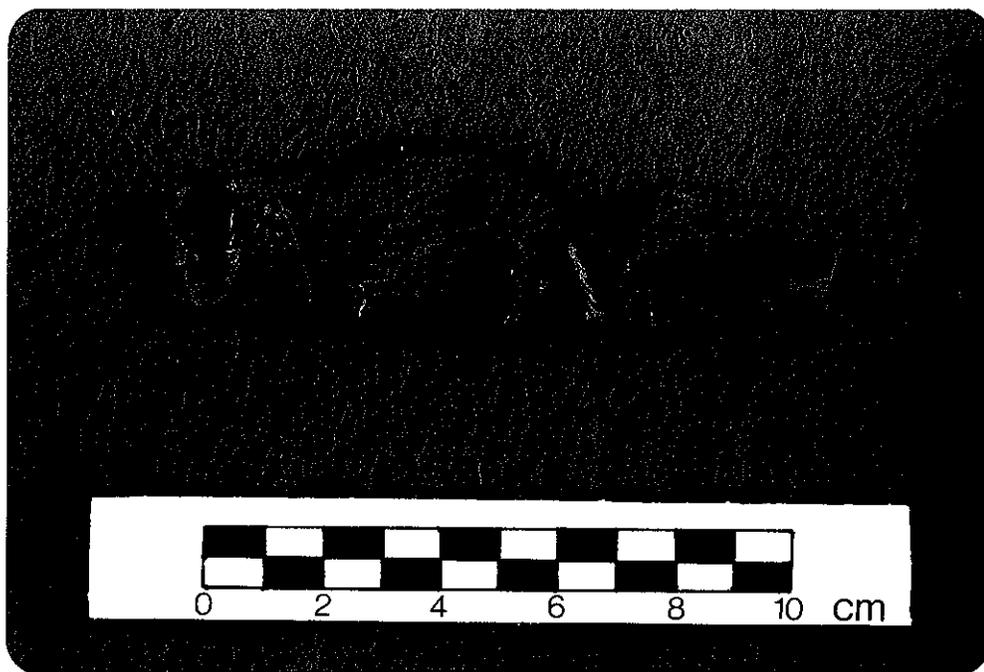


Planche 4. Couteau en ardoise polie, site JaEm-3.



Planche 5. Base de couteau en chert noir, petit couteau asymétrique en quartzite local et ébauche de couteau en chert noir, site JaEm-3. La pièce de droite appartient à la composante prédorsétienne du site.

est taillé tandis que l'autre, un schiste ardoisier de couleur rougeâtre, a été façonné par la technique du polissage. Il est formé de 5 morceaux trouvés séparément sur le côté est du chemin d'accès, immédiatement au nord de la structure 23.

Le chert (134 objets) est la matière première dominante. On a révélé 8 vestiges en quartzite enfumé, 4 en quartzite de Ramah et 1 en quartzite grossier. La seule autre matière première identifiée dans la collection est le schiste ardoisier de couleur rougeâtre. Il s'agit du couteau poli déjà mentionné.

7.2.4 Site JaEm-4

Appartenance culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:



U.T.M.:

Carte:

25D/IE (1:50 000)

Altitude (m.):

3,6 à 4,0

Distance de la rive (m):

20

Description générale

Le site JaEm-4 est localisé au fond d'une petite baie sur la rive nord de l'Arnaud, à environ 1,4 km à l'ouest de Kangirsuk. Il occupe des plages de sable et gravier à l'extrémité sud d'une vallée étroite entrecoupée par des affleurements rocheux. Les flancs ouest et est de la vallée, composés de roche-mère, ont une pente modérément accidentée. La

rive, à la limite sud de l'emplacement est caractérisée par des plages composées de petites plaquettes de schiste intercalées à des affleurements. Un ruisseau, orienté du nord vers la baie, se trouve dans la partie ouest de l'emplacement.

Les dimensions maximales du site sont de 75 x 40 m. Son axe le plus long est orienté ouest-est. La superficie du site est d'environ 2 700 m².

Le couvert végétal consiste principalement en mousses et lichens mêlés d'herbes. Des colonies de sphaigne se trouvent le long du ruisseau et à la limite nord du site. L'emplacement comprend quelques aulnes de petite taille.

Echantillonnage et stratigraphie

A la suite des collectes de surface, 6 puits de sondage ont été fouillés dans le site, soit quatre à l'intérieur des structures d'habitation et les autres à proximité des périphéries de 2 structures. Tous les puits étaient négatifs.

Les profils de sol observés dans les sondages consistent en un horizon de sable et gravier recouvert d'une couche d'humus. L'épaisseur moyenne de cette couche varie, selon le puits, de 2 à 6 cm. La végétation de surface repose directement sur l'humus. Elle varie de 5 à 10 cm d'épaisseur.

Tableau 9. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-4.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	ovale tronquée	2,60 x 2,20	- une plate-forme composée de dalles mesurant environ 2 m de longueur est située dans la partie nord de la structure
2	circulaire	3,30 dia.	
3	ovale	4,20 x 4,00	
4	bilobée arrondie	3,10 x 2,70	
5	ovale	4,00 x 3,50	
6	ovale	2,70 x 2,50	
7	circulaire	2,30 dia.	
8	ovale	3,10 x 2,80	
9	ovale tronquée	4,50 x 4,00	- une plate-forme composée de dalles et mesurant environ 2 m de longueur est localisée dans la partie nord de la structure

(m): mètre
dia.:diamètre

Structures d'habitation

Neuf cercles de tente ont été identifiés sur le site (tableau 9). Ceux-ci forment 3 groupes de 3 structures situés respectivement dans les parties ouest, centre et est du site.

Quatre des structures sont de forme ovale, 2 de forme ovale tronquée et 2 de forme circulaire. Le contour d'une autre (la structure 4) est de configuration bilobée arrondie. L'un des bords longitudinaux est convexe tandis que l'autre est caractérisé par 2 demi-cercles contigus. La plus grande des structures (la structure 9) mesure 4,50 x 4,00, et la plus petite (la structure 7) mesure 2,30 m de diamètre.

Les aménagements internes comprennent 2 plates-formes de couchage en dalles situées respectivement dans les structures 1 et 9, et de forme ovale tronquée. En longueur, ces plates-formes mesurent environ 1,0 m et 2,0 m respectivement. Leur hauteur est d'environ 5 cm.

Aménagements particuliers

Les aménagements particuliers comprennent 3 petits amas de galets d'environ 0,75 m de diamètre et de 30 à 35 cm de hauteur, dont la fonction reste indéterminée. Ils pourraient représenter, toutefois, des caches effondrées.

7.2.5 Site JaEm-5

Appartenance culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25D/1E (1:50 000)

Altitude (m):

3,5

Distance de la rive (m):

15

Description générale

Le site JaEm-5 est situé à 2 kilomètres à l'ouest de Kangirsuk, sur la rive nord de l'Arnaud, sur une pointe s'avancant dans la rivière en direction sud-est. On observe sur ce replat une série d'anciennes plages riveraines entrecoupées d'affleurements rocheux plus ou moins abrupts et parsemées de gros blocs et de roches erratiques. Le site est fermé à l'est, à l'ouest et au sud par la rivière et au nord par une série d'escarpements rocheux. Le couvert végétal sur cette pointe est relativement uniforme, composé de mousses, de sphaignes, et en moindre quantité, de centaurées et de ronces petit-mûrier. On retrouve aussi quelques espèces arbustives non loin du site.

Deux aires distinctes ont été délimitées sur le site JaEm-5. Il s'agit de l'Aire A se trouvant dans la portion sud du site et mesurant 10 m sur l'axe nord-sud et 35 m sur l'axe est-ouest, et de l'Aire B situé à quelque 100 m au nord-est de l'Aire A et ayant pour dimensions 10 m du nord au sud sur 20 m d'est en ouest.

Echantillonnage et stratigraphie

Sept puits de sondage ont été fouillés sur ce site, 3 à l'intérieur des structures d'habitation, et 4 dans des espaces interstructuraux. Ils étaient tous négatifs.

Les profils stratigraphiques observés sont semblables d'un puits à l'autre. Ils sont composés d'un horizon de sable et gravier recouvert d'une couche de sable fin d'origine riveraine et d'une épaisseur maximale de 5 cm. Le sable est couvert d'une couche d'humus de 5 cm d'épaisseur sur laquelle repose la végétation de surface dont l'épaisseur varie de 3 à 5 cm.

Structures d'habitation

Le site comprend dix cercles de tente, dont sept se trouvent dans l'Aire A et 3 dans l'Aire B. Quatre sont de forme circulaire variant de 3,5 m à 4,0 m de diamètre; les six autres sont de forme ovale et varient en dimension de 3,5 m sur 3,0 m pour la plus petite à 5,0 m sur 6,0 m pour la plus grande. Ils sont tous délimités par des pourtours de gros blocs rectangulaires plus ou moins couverts de végétation et sont relativement bien conservés.

Deux des cercles de tente de l'Aire A sont à proximité l'un de l'autre tandis que les cinq autres sont alignés du sud-ouest au nord-est et séparés l'un de l'autre d'à peine 3 m. Pour ce qui est de l'Aire B, deux des cercles de tente sont contigus tandis que le dernier se trouve à 5 m plus à l'est.

Tableau 10. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-5.

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
A	1	circulaire	3,80 dia.	
	2	circulaire	3,70 dia.	
	3	ovale	4,00 x 3,75	- double alignement parallèle de pierres 1,6 m de long. par 0,60 m de large
	4	ovale	3,75 x 3,25	- double alignement parrallèle de pierres 1,4 m de long. par 0,6 m de large
	5	circulaire	4,00 dia.	
	6	ovale	3,50 x 3,00	
	7	ovale	3,50 x 3,25	
B	8	circulaire	3,50 dia.	
	9	ovale	6,00 x 5,00	
	10	ovale	5,50 x 5,00	

(m): mètre
 dia.: diamètre

On a aussi noté sur le pourtour de deux cercles de tente des alignements doubles constitués de grosses pierres angulaires et orientés vers le sud-est. Ces alignements mesurent respectivement 1,4 m et 1,6 m de long et 60 cm de large. Ils ont probablement servi d'entrées de tente.

7.2.6. Site JaEm-6

Appartenance culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m):

Distance de la rive (m):

25D/IE (1:50 000)

5

32

Description générale

Situé à environ 2,3 km à l'ouest de Kangirsuk, sur la rive nord de l'Arnaud, le site JaEm-6 se trouve dans la partie est d'une large pointe sur le côté ouest d'une baie large et peu profonde. Il occupe des dépôts de sable et gravier où s'intercalent quelques affleurements rocheux. Ces dépôts, d'origine fluviale, sont généralement bien drainés. Dans le secteur nord du site, près du fond de la baie, ils prennent la forme de plages soulevées, mal définies.

Le site est délimité à l'est et au sud par des étendues de roc nu faisant partie de la rive de la pointe. Vers le nord, il se limite aux plages soulevées. La limite ouest n'est caractérisée par aucun phénomène

géomorphologique notable, mais correspond à la structure d'habitation la plus occidentale. Tel que défini, l'emplacement du site mesure 150 x 55 m au maximum et s'étend sur une superficie de 8 250m². Son axe de longueur est orienté vers le nord-est.

La végétation est généralement éparse. Dans la partie nord de l'emplacement, elle comprend de petites étendues d'herbes denses entremêlées à des mousses et des lichens et entrecoupées de quelques arbustes. Dans les parties centre et sud, elle est composée essentiellement de mousses sèches et de lichens épars. Plusieurs endroits sont totalement dénudés, exception faite du lichen.

Echantillonnage et stratigraphie

On a d'abord minutieusement procédé à des collectes de surface sur toute la superficie du site, après quoi 9 puits de sondage ont été fouillés. Six des puits ont été creusés dans des espaces interstructuraux, près de structures d'habitation, et dans les structures. Les collectes de surface, tout comme les sondages, n'ont rien donné.

Les stratigraphies identifiées dans les sondages sont comparables. Elles consistent en un horizon de sable et gravier recouvert d'une mince couche d'humus. L'épaisseur maximale de cette couche n'excède jamais 5 cm. Le couvert végétal repose directement sur l'humus. Son épaisseur moyenne varie de 4 à 6 cm.

Structures d'habitation

On a observé 19 cercles de tente (tableau 11) sur le site. Onze de ces structures sont de forme ovale, 7 sont circulaires et une autre est de configuration elliptique. Les dimensions de la plus grande des structures ovales (la structure 19) sont de 8,00 x 7,00 m et celles de la plus petite (la structure 5), de 3,90 x 2,80 m. Les structures de forme circulaire varient de 4,00 à 7,00 m de diamètre. La structure 16, de forme elliptique, mesure 7,00 x 5,00 m au maximum.

Des plates-formes de couchage aménagées en sable et gravier et délimitées par des alignements de pierres furent observées à l'intérieur de 5 structures. Ces plates-formes varient, en longueur de 1,80 à 4,00 m et, en hauteur, de 5 à 10 cm. Aucun autre aménagement interne n'a été noté .

Aménagements particuliers

Les aménagements particuliers comprennent 6 caches en pierres mesurant de 1,20 m à 2 m x 1 m. Leur hauteur varie de 0,80 à 1,20 m.

7.2.7 Site JaEm-7

Appartenance culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25D/IE (1:50 000)

Tableau 11. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-6.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	circulaire	6,00 dia.	
2	ovale	6,00 x 5,00	
3	circulaire	6,00 dia.	
4	ovale	5,00 x 4,20	- plate-forme de 1,80 m de longueur et de 5 cm d'hauteur localisée dans la partie nord-ouest de la structure
5	ovale	3,90 x 2,80	
6	circulaire	4,50 dia.	
7	ovale	8,00 x 5,00	- plate-forme de 2 m de longueur et 10 cm d'hauteur localisée dans la partie nord-ouest de la structure
8	ovale	6,00 x 5,00	- plate-forme de 2 m de longueur et de 10 cm d'hauteur localisée dans la partie nord-ouest de la structure
9	ovale	5,00 x 4,80	

Tableau 11 (suite)

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
10	circulaire	5,00 dia.	
11	ovale	5,00 x 4,00	
12	circulaire	4,00 dia.	
13	ovale	4,50 x 4,00	
14	ovale	6,50 x 6,00	
15	circulaire	7,00 dia.	
16	elliptique	7,00 x 5,00	- plate-forme de 2 m de longueur et 8 cm d'hauteur localisée dans la partie nord-ouest de la structure
17	ovale	5,50 x 5,00	
18	circulaire	7,00 dia.	- plate-forme de 4 m de longueur et de 10 cm d'hauteur localisée dans la partie ouest de la structure
19	ovale	8,00 x 7,00	

(m) : mètre
 dia. : diamètre

Altitude (m): 18
Distance de la rive (m): 50

Description générale

Le site JaEm-7 se trouve sur la terrasse la plus élevée de la longue péninsule étroite située à environ 500 m à l'ouest du village de Kangirsuk. Faisant face au site JaEm-1, cette péninsule s'avance en direction du sud-est dans la rivière Arnaud. La terrasse est recouverte de dépôts de sable et gravier bien drainés intercalés à des affleurements rocheux. Les bords ouest, est et sud de la péninsule sont sur la roche-mère, en pente très accidentée, et surplombent directement la rivière.

Tel que défini par les structures d'habitation, le site s'étend de l'extrémité sud-est de la péninsule vers le nord-ouest jusqu'à sa base. Il mesure environ 300 m de longueur sur 110 m de largeur. La superficie de l'emplacement est d'environ 33 000 m².

Le couvert végétal est relativement uniforme. Mousses et lichens se mêlent à de forts pourcentages d'herbe. Des petites colonies de sphaigne occupent les endroits plus humides. Des aulnes nains s'y trouvent également, surtout sur la terrasse supérieure de la péninsule.

Echantillonnage et stratigraphie

A la suite des collectes de surface, 9 puits de sondages ont été fouillés sur le site, soit sept dans des espaces interstructuraux et

deux à l'intérieur des structures d'habitation. Comme dans le cas des collectes, tous les puits se sont révélés négatifs.

Le profil de sol observé dans les sondages est composé d'un horizon de sable et gravier recouvert d'une mince couche d'humus qui varie en épaisseur de 3 à 6 cm selon le puits. L'humus est recouvert de la végétation de surface, de 5 à 12 cm d'épaisseur.

Structures d'habitation

On a trouvé dix-sept cercles de tente sur le site (tableau 12). Neuf sont de forme circulaire et 7 de forme ovale. Le dernier épouse la forme d'une ellipse sur le plan. Les premières varient de 2,50 à 5,00 m de diamètre. La plus grande structure ovale mesure 5,00 x 4,50 m et la plus petite 3,90 x 3,00 m. Les dimensions maximales de la structure de forme elliptique sont de 8,00 x 5,50 m.

Les aménagements internes comprennent 4 plates-formes de couchage. Trois d'entre elles, situées dans les structures 8, 10 et 14, sont composées principalement de sable et gravier et sont délimitées par des alignements de pierres. Celle de la structure 7 est aménagée en dalles. Les plate-formes varient en longueur de 1,60 à 2,00 m.

Aménagements particuliers

Les aménagements particuliers enregistrés au site comprennent 2 sépultures historiques en pierres. Celles-ci contiennent les restes d'une femme et son enfant morts au cours d'une épidémie dans les années 1920 (comm. pers. de Samwillie Annahatuk).

7.2.8 Site JaEm-8Appartenance culturelle:

Néoesquimaude indéterminée

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

24D/IE (1: 50 000)

Altitude (m):

17

Distance de la rive (m):

80

Description générale

Le site JaEm-8 se trouve à environ 120 m à l'ouest des bâtiments de la compagnie de la Baie d'Hudson, à la limite occidentale du village de Kangirsuk. Il occupe la rive sud du bassin, face à l'entrée de la vallée où se trouve le site JaEm-3.

Le site occupe des dépôts de sable et graviers relativement bien drainés. Il est délimité, à l'ouest et à l'est, par des affleurements rocheux et, au nord, par un chemin d'accès. Sa limite sud correspond à des structures d'habitation. Son axe de longueur, orienté nord-sud, mesure 80 m, sa largeur maximale est de 40 m, et il couvre une superficie totale d'environ 1 500 m².

L'aménagement du chemin d'accès a perturbé l'extrémité nord du site, en détruisant une partie de la structure d'habitation qui longe le côté sud du chemin. Cette perturbation ne s'étend que sur une

Tableau 12. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-7.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	circulaire	3,40 dia.	
2	circulaire	5,00 dia.	
3	ovale	3,90 x 3,00	
4	circulaire	4,00 dia.	
5	circulaire	4,20 dia.	
6	ovale	4,10 x 3,20	
7	ovale	4,00 x 2,40	- plate-forme de 2 m de longueur localisée dans la partie nord-ouest de la structure
8	ovale	3,80 x 3,60	- plate-forme de 1,90 m de longueur localisée dans la partie sud de la structure
9	circulaire	2,50 dia.	

Tableau 12. (suite)

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
10	circulaire	4,00 dia.	- plate-forme de 1,60 m de longueur localisée dans la partie ouest de la structure
11	circulaire	4,50 dia.	
12	ovale	5,00 x 4,50	
13	elliptique	8,00 x 5,50	
14	ovale	4,20 x 3,80	- plate-forme de 2 m de longueur localisée dans la partie ouest de la structure
15	circulaire	4,80 dia.	
16	ovale	4,20 x 3,90	
17	circulaire	4,00 dia.	

(m): mètre
 dia.: diamètre

trentaine de mètres carrés au maximum, soit sur environ 2% de la superficie totale du site.

Le couvert végétal consiste en des mousses mêlées aux herbes et en des sphaignes qui prédominent à quelques endroits.

Echantillonnage et stratigraphie

Au total, 8 puits de sondages ont été fouillés sur le site, soit trois à l'intérieur des structures d'habitation et 5 dans des espaces interstructuraux. Ils étaient tous négatifs.

Les stratigraphies se composent d'un horizon de sable et gravier recouvert d'une mince couche d'humus sous-jacente à la végétation de surface. La couche d'humus varie de 1 à 5 cm d'épaisseur, tandis que le couvert végétal atteint 8 cm environ.

Structures d'habitation

Le site comprend 9 structures d'habitation (tableau 13) correspondant à des cercles de tente.

Les structures 1 et 2 sont définies par de légères dépressions, profondes de 8 cm ou plus, délimitées par des alignements de pierres. La structure 3 est un aménagement de dalles. Seules quelques pierres de charge se trouvent à la périphérie de ce dallage.

Cinq des neuf structures sont de forme ovales; 3 sont de forme ovale tronquée et sont adossées à un affleurement rocheux. La forme de

Tableau 13. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEm-8.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	ovale	3,20 x 2,10	- définie par une dépression légère, d'à peu près 8 cm de profondeur - plate-forme d'un mètre de longueur localisée dans la partie nord de la structure
2	ovale	3,40 x 2,90	- définie par une dépression légère, d'à peu près 8 cm de profondeur
3	ovale	3,10 x 2,90	- présence de nombreuses dalles
4	ovale tronquée	3,20 x 3,10	- limite sud-ouest de la structure constituée d'un affleurement rocheux abrupt
5	ovale tronquée	3,10 x 2,60	- limite sud-ouest de la structure constituée d'un affleurement rocheux abrupt

Tableau 13. (suite)

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
6	ovale tronquée	3,10 x 3,10	- limite sud-ouest de la structure constituée d'un affleurement rocheux abrupt
7	ovale	3,10 x 2,60	- plate-forme d'un mètre de longueur localisée dans la partie nord de la structure
8	ovale	2,40 x 2,20	
9	ovale	2,80 x 2,00 (x)	- détruite en partie par le chemin d'accès

(m): mètre

dia.: diamètre

(x): dimensions incomplètes

la structure 9, qui a été détruite en partie par le chemin d'accès, reste indéterminée.

Les dimensions des structures intactes varient de 2,40 x 2,20 m à 3,20 x 3,10 m. La partie restante de la structure 9 mesure 2,80 x 2,00 m.

Mis à part le dallage de la structure 3, les aménagements internes comprennent 2 plates-formes de couchage aménagées en dalles. Elles se trouvent dans les structures 1 et 7 et mesurent environ 1 m de longueur. Leur hauteur est de 6 cm approximativement.

7.2.9 Site JaE1-1

Appartenance culturelle:

Dorsétienne

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25C/4 (1: 50 000)

Altitude (m):

36

Distance de la rive (m):

100

Description générale

Le site JaE1-1 est localisé à 4 km à l'est de Kangirsuk sur une pointe de terre avançant dans la rivière Arnaud en direction de l'ouest. Il est bordé à l'est par une vallée échanquée où coule un cours d'eau tributaire de l'Arnaud. Les bords de la terrasse supérieure où se trouve le site sont d'ailleurs relativement escarpés. Sur la terrasse même on

remarque la présence de blocs et de roches erratiques ainsi que de petits affleurements rocheux. On peut également y observer des aires décapées par l'action du vent, du sable, du gravier et quelques touffes de mousse. La végétation de surface sur la terrasse est relativement inégale et irrégulièrement distribuée. Le couvert végétal, composé principalement de mousses et de sphaignes, est plus dense dans la partie sud de la terrasse et plus épars vers le nord.

Echantillonnage et stratigraphie

Six puits de sondage ont été creusés sur le site. Deux se trouvent dans des structures d'habitation et quatre dans des espaces interstructuraux. Ils se sont tous révélés stériles. Le profil stratigraphique est uniforme d'un puits à l'autre et se résume à une végétation de surface inégale composée de mousses et de sphaignes d'une épaisseur de 3 cm suivie d'un horizon humique compact de 3 cm. Celui-ci est superposé à un horizon de sable fin et de gravier de 5 cm et à un horizon de sable entremêlé de gravier de 10 cm. La profondeur maximale de chaque puits varie de 20 à 25 cm.

Structures d'habitation

Trois structures d'habitation représentant des cercles de tente ont été identifiées sur le site JaEl-1. Elles sont de forme circulaire et varient en dimension de 2,70 m pour la plus petite, à 3 m pour la plus grande. Elles sont définies par un pourtour de petites pierres

Tableau 14. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEl-1.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	circulaire	2,80 dia.	-
2	circulaire	2,70 dia.	-
3	circulaire	3,00 dia.	-

(m): mètre
 dia.: diamètre

arrondies et couvertes en partie par la végétation de surface. Deux des cercles de tente se trouvent à proximité l'un de l'autre à environ 2 m d'intervalle tandis que le troisième se dessine à 40 m plus au sud. D'autres cercles de tentes sont possiblement présents sur le site mais les pourtours en sont imprécis. Ceux-ci ont été identifiés comme des structures d'habitation probables.

Vestiges lithiques

Les vestiges lithiques proviennent de la surface de quelques unes des aires décapées. Dispersés sur la terrasse, ils n'ont pas été reliés à un lieu spécifique. Ils comprennent 7 éclats retouchés en chert noir, 1 éclat retouché en quartzite de Ramah, 2 éclats bruts de chert noir et 2 éclats de quartzite local. Ces éclats n'étaient pas situés à proximité des structures d'habitation et ne peuvent être associés directement à celles-ci. Par contre la présence de ces deux manifestations culturelles sur la terrasse laisse supposer qu'elles ont un rapport.

7 .2.10 Site JaE1-2

Appartenance culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

25C/40

Altitude (m): 3,5
Distance de la rive (m): 20

Description générale

Le site JaEl-2 se trouve sur une petite pointe de terre qui suit la rive nord de l'Arnaud, à 2,7 km à l'est de Kangirsuk. Il est situé à 20 m de la rive dans le prolongement de la plage. On observe à cet endroit quelques escarpements rocheux peu élevés ainsi que des blocs et roches erratiques de grosseur variée. Deux aires distinctes ont été délimitées sur le site. Il s'agit de l'Aire A située à proximité de la rive et ayant une superficie de 50 m du nord au sud et de 30 m d'est en ouest, et de l'Aire B se trouvant 50 m plus loin au nord-est et qui mesure 15 m du nord au sud et 10 m d'est en ouest. La végétation de surface composée de mousse et de sphaigne est éparses bien que dans l'Aire B la densité du couvert végétal soit plus grande que dans l'aire A.

Echantillonnage et stratigraphie

Douze puits de sondage ont été excavés sur le site, soit 11 à proximité de cercles de tente et 1 dans une des structures d'habitation. Tous les puits de sondages se sont révélés négatifs. Le profil stratigraphique est semblable d'un puits à l'autre; couvert végétal épais de 10 cm composé de mousses et superposé à 5 cm de sable grossier et à un horizon de sable et gravier de 5 cm de profondeur.

Structures d'habitation

Onze cercles de tente ont été enregistrés sur le site JaE1-2, dont 8 dans l'Aire A. Les structures sont soit de forme ovale soit de forme circulaire. Les cercles de tente de forme ovale varient de 2,90 m sur 3,10 m pour le plus petit, à 4,5 m sur 4 m pour le plus grand. Les cercles de tente circulaires mesurent de 3,5 m à 4,5 m de diamètre. Ils sont délimités par des pourtours de pierres plus ou moins apparentes couvertes par la végétation de surface. Les pierres sont de grosseur variée et sont soit rectangulaires et plates ou bien arrondies et un peu plus grosses. On retrouve à l'intérieur de quelques unes des structures des pierres plates dispersées. Elles ne semblent correspondre à aucun aménagement et indiquent probablement le démembrement partiel du cercle de tente.

Trois cercles de tente sont situés à proximité l'un de l'autre dans l'Aire A tandis que les cinq autres sont dispersés en direction est. Dans l'Aire B, les trois cercles de tente sont alignés du sud-ouest au nord-est.

Aménagements particuliers

Deux aménagements ont été relevés sur le site dans l'aire A. Il s'agit de caches en pierres mesurant respectivement 1 m sur 0,7 m et 0,90 m sur 0,60 m. Toutes deux se trouvent bordées par un affleurement rocheux, et l'une de celle-ci est à proximité d'un des cercles de tente.

Tableau 15. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEl-2.

<u>Aire</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
A	1	ovale	4,10 x 3,00	-
	2	ovale	3,50 x 3,30	-
	3	ovale	4,00 x 3,50	-
	4	ovale	4,50 x 4,00	-
	5	ovale	3,30 x 3,00	-
	6	ovale	3,20 x 3,00	-
	7	circulaire	3,50 dia.	-
	8	ovale	3,80 x 3,50	-
B	9	ovale	3,60 x 3,20	-
	10	ovale	3,10 x 2,90	-
	11	circulaire	4,50 dia.	-

(m): mètre
 dia.: diamètre

7 .2.11 Site JaE1-3

Appartenance culturelle: indéterminée

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m):

Distance de la rive (m):

24C/40

100

5

Description générale

Situé sur la rive nord-est du lac Hardy le site JaE1-3 occupe l'extrémité sud-est d'une presqu'île qui fait face à la portion sud du lac. On retrouve à cet endroit une série d'anciennes terrasses lacustres délimitées par des escarpements plus ou moins abrupts. La terrasse sur laquelle repose le site est relativement petite et est limitée au nord par un escarpement rocheux et au sud-ouest et au nord-est par les rives du lac. Ses dimensions maximales sont de 30 m d'est en ouest et de 50 m du nord au sud.

Le couvert végétal est relativement dense bien qu'inégal; il est composé de mousses et de sphaignes et, en moindre quantité, de centaurees et de ronces petit-mûrier. Quelques arbustes sont aussi présents à proximité des rives du lac.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre puits de sondage ont été fouillés sur le site JaE1-3. Trois de ceux-ci se trouvent à l'intérieur de cercles de tente et le dernier dans des espaces interstructuraux. Tous les puits effectués se sont révélés négatifs.

Les profils stratigraphiques observés lors de l'excavation de ces puits sont comparables. Ils comprennent un couvert végétal de mousses et de sphaignes d'une épaisseur de 10 cm suivi d'un horizon humique très organique variant de 6 à 10 cm, d'une couche de sable grossier d'origine lacustre de 5 cm d'épaisseur superposée à un horizon de gravier entremêlé à du sable.

Structures d'habitation

Quatre cercles de tente ont été enregistrés sur ce site. Ils sont tous de forme ovale et varient de 2,5 m sur 3,0 m pour le plus petit à 3 m sur 4 m pour le plus grand. Ils sont formés de pierres angulaires partiellement couvertes par la végétation de surface. Le degré de conservation varie d'un cercle à l'autre en fonction de la qualité de définition des pourtours. Ainsi le cercle de tente 4 nous apparaît plus ancien que les trois autres d'après son pourtour peu apparent et la végétation qui le couvre. Il repose sur un replat surplombant un escarpement rocheux et se trouve en retrait des trois autres cercles de tente qui sont à proximité de la rive du lac.

Tableau 16. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JaEl-3.

<u>Structure</u>	<u>Forme</u>	<u>Dimensions (m)</u>	<u>Remarques</u>
1	ovale	4,00 x 3,00	-
2	ovale	3,00 x 2,50	-
3	ovale	3,00 x 2,80	-
4	ovale	3,50 x 3,00	-

7.3 Aires d'activités contemporaines

Quatre aires d'activités contemporaines ont été observées à l'extérieur du village lors de la réalisation du présent inventaire. Il s'agit des lieux utilisés soit actuellement soit récemment par la population inuit locale pour diverses fins. Ces aires d'activités se décrivent comme suit:

1. La partie sud du bord est de la longue anse située à l'ouest du village;

l'aire correspond à l'emplacement du site JaEm-1. Tel que nous l'avons déjà signalé, cet endroit est utilisé à l'occasion comme débarcadère ainsi que pour l'entreposage des équipements.

2. Le fond de la longue anse susmentionnée;

les indices d'utilisation contemporaine observés à cet endroit comprennent, entre autres, des supports de canot, des barils de 45 gallons, de nombreux morceaux de bois, du métal, etc. Ces indices, ainsi que les renseignements obtenus auprès des informateurs locaux, indiquent que ce lieu sert maintenant à l'entretien et à l'entreposage de bateaux et a même été utilisé pour des "Peterhead".

3. Le bord ouest du bassin situé en face de l'entrée de la petite vallée immédiatement à l'ouest du village;

l'aire se trouve à une centaine de mètres à l'ouest du site JaEm-8. Les indices d'utilisation comprennent plusieurs cercles de tentes, des bottes en caoutchouc, des morceaux de toile, des fourchettes et cuillères en acier inoxydable, des morceaux de plastique, etc. Il s'agit d'un lieu d'occupation contemporaine, postérieur à 1950.

4. La rive centre sud-ouest du lac Hardy;

C'est dans cette aire que l'on charge et décharge les hydravions
qui atterrissent sur le lac.

8.0 INTERPRETATIONS PRELIMINAIRES DES OCCUPATIONS AUTOCHTONES

8.1 Chronologie culturelle

Les données recueillies dans l'aire d'étude indiquent que le premier peuplement de la région de Kangirsuk a eu lieu lors de la période paléoesquimaude ancienne. C'est ce qu'indique la composante prédorsétienne du site JaEm-3. La chronologie d'occupation de cette composante, localisée de 32 à 34 m au-dessus du niveau de la mer, reste à déterminer. Toutefois, des informations originant de régions avoisinantes permettent de croire que cette occupation pourrait remonter à la fin du 2ième millénaire avant notre ère.

Cette occupation paléoesquimaude ancienne fut suivie par celle de la culture dorsétienne. Jusqu'à présent, l'aire d'étude a révélé des traces de 3 établissements dorsétiens, sur les sites JaEm-2 et JaEm-3 et JaEl-1. Les vestiges lithiques recueillis sur le site JaEm-2 et JaEm-3 indiquent une occupation pendant la phase tardive de la culture dorsétienne qui pourrait se situer entre les Xe et XIVE siècles et peut-être même plus tardive, compte tenu des datations au carbone 14 disponibles pour cette phase culturelle dans le nord-ouest de l'Ungava.

Cependant deux autres sites dorsétiens semblent avoir été occupés beaucoup plus anciennement. Cette interprétation s'explique en partie par l'altitude élevée des établissements. Ils sont en effet situés à 30 et 36 m au-dessus du niveau de la mer. La similitude entre ces altitudes et celle de la composante prédorsétienne mentionnée ci-haut est aussi à noter. Celle-ci pourrait suggérer un laps de temps de quelques siècles seulement entre la fin de l'occupation prédorsétienne et l'arrivée des

groupes paléoesquimaux récents dans l'aire. Cette hypothèse permet de spéculer sur une durée de 1 500, voir 2 000 ans pour la présence de la culture dorsétienne dans la région de Kangirsuk.

Subséquentement la région fut occupée par des groupes associés à des manifestations culturelles néoesquimaudes. Parmi les 7 sites néoesquimaux inventoriés, 6 semblent d'origine historique; la période d'occupation du septième est indéterminée. Une composante néoesquimaude historique est aussi présente au site JaEm-2. Elle comprend les structures d'habitation identifiées dans les aires C et D de cet emplacement.

Le même site présente des traces d'établissement (les structures d'habitation enregistrées dans l'aire A) provisoirement associées à des groupes néoesquimaux préhistoriques. Cette interprétation tient compte de la forme et des dimensions des structures ainsi que de leur localisation à un endroit relativement éloigné de la rive actuelle et d'accès modérément difficile. Il s'agirait donc du seul établissement néoesquimaux préhistorique découvert jusqu'à maintenant dans l'aire d'étude.

La chronologie des occupations néoesquimaudes dans l'aire d'étude reste à déterminer. Plusieurs datations au radiocarbone sont cependant disponibles pour de telles occupations dans des régions avoisinantes. Elles incluent en particulier, une date corrigée de 1140 ap. J-C. pour le site DIA.10 et une série de 6 dates entre 1220 et 1430 ap.J-C. obtenues sur des échantillons prélevés dans le site UNG.11 (Plumet, 1979: 114-115; 1985: 267). Le premier de ces sites est localisé au fond de la baie de Diana et le deuxième, sur la côte nord-ouest de la baie d'Ungava, a environ 15 km au sud-est du site DIA.10, soit environ 60 km

au nord de l'embouchure de la rivière Arnaud. De plus, Lee (1979:38, 41) suggère les dates de 1395 et de 1730 ap. J-C. pour des occupations néoesquimaudes au site Cartier qui se trouve à l'extrémité est du lac Payne, là où l'Arnaud prend sa source.

Ces datations permettent de suggérer que des populations néoesquimaudes préhistoriques se sont installées dans la région de Kangirsuk dès le XIVe siècle. On pourrait ajouter que l'occupation de cette région par ces populations s'est poursuivie jusqu'à la période historique. Il s'agirait des ancêtres des Ungavamiut dont le territoire comprenait l'estuaire de l'Arnaud et ses alentours.

A toutes fins pratiques, l'époque historique commence dans la baie d'Ungava avec le voyage des moraves Kohlmeister et Kmoch, en 1811, à l'actuel emplacement du village de Kuujjuaq (Vézinet, 1982:17). Vézinet (1982) a divisé cette époque en 3 périodes ethnohistoriques. La plus ancienne est celle des premiers contacts. Cette période, qui a pris fin en 1880, est caractérisée essentiellement par l'ouverture des postes de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson et par la participation progressive des populations inuit au commerce des fourrures. Suit la période de l'intensification des contacts (1880-1920) qui se caractérise en partie par l'intensification des activités des commerçants et des missionnaires dans l'Ungava et, en partie, par la réorientation de l'adaptation traditionnelle des Inuit à l'acquisition de marchandises allochtones. C'est l'époque où certaines populations commencent à s'établir de façon quasi permanente près des postes de traite. Enfin, la période postérieure à 1920 témoigne de la participation intensive des Inuit à la traite des fourrures, de la croissance marquée de leur dépendance à l'égard des biens manufacturés et de l'établissement de

villages inuit permanents. Dans la région de Kangirsuk, cette troisième période débute avec l'établissement du poste de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson et de celui des Frères Revillon, tous deux aménagés en 1921 sur la rive sud de l'Arnaud, en face de l'anse Kanik (Vézinet, 1982: 120). Elle culmine avec l'établissement de l'actuel village de Kangirsuk au cours des années 1950 (Québec, 1983, cité dans Archéotec, 1984: 30).

Les principales occupations des sites néoesquimaux historiques inventoriés dans l'aire d'étude ne remontent vraisemblablement qu'à la première partie du XXe siècle. La plupart de ces sites comprennent des structures d'habitation de forme et de dimensions comparables à celles généralement associées à des établissements inuit historiques récents dans l'Ungava. De plus des concentrations de grandes structures de ce type se trouvent sur le site JaEm-4 et, dans une moindre mesure sur le site JaEm-7. Elles indiquent des lieux de rassemblement possiblement liés aux postes de traite établis dans les environs de Kangirsuk à partir de 1921.

D'autre part il est possible que quelques uns des sites néoesquimaux répertoriés aient été occupés lors du XIXe siècle. Cette hypothèse s'appuie premièrement sur l'importance traditionnelle de la rivière Arnaud, qui a donné et qui donne toujours facilement accès à l'arrière-pays et, deuxièmement sur la présence de structures d'apparence ancienne sur les sites JaEm-4, JaEm-7 et JaEm-8. Cependant, l'ancienneté de l'occupation de ces sites et donc de l'occupation néoesquimaude historique dans l'aire d'étude reste indéterminée.

8.2 Nature des occupations

L'interprétation de la nature des occupations autochtones dans l'aire d'étude exige l'analyse de toutes les données recueillies au cours de l'inventaire. Cette analyse n'est pas terminée mais on peut néanmoins avancer quelques hypothèses préliminaires.

Premièrement certaines données provenant de l'inventaire indiquent que l'aire d'étude faisait partie intégrante du territoire exploité par des populations paélio-esquimaudes récentes. Par exemple, les nombreuses structures d'habitation localisées au site JaEm-3 suggèrent des occupations multiples de l'emplacement par divers groupes dorsétiens. De plus les structures d'habitation semi-souterraines repérées au site JaEm-2 confirment la présence des Dorsétiens dans l'aire d'étude lors des saisons non estivales. Ce sont là en effet les seules structures d'habitation actuellement connues que l'on croit avoir été occupées durant l'hiver.

D'autre part l'absence de sites néoesquimaux préhistoriques dans l'aire d'étude donne à penser que les groupes appartenant à cette manifestation culturelle n'ont pas privilégié cette aire pour s'y établir. Cette situation est quelque peu étonnante compte tenu de la présence de nombreux sites attribués à ces groupes et signalés dans des régions avoisinantes ainsi que de l'importance de l'Arnaud comme voie de circulation entre la côte et l'intérieur des terres. Cette absence s'explique en partie vraisemblablement par les schèmes particuliers d'exploitation des ressources des populations néoesquimaudes

préhistoriques installées dans la région de Kangirsuk. D'autres lieux dans les environs de l'estuaire de l'Arnaud étaient sans doute plus propices que l'environnement de l'aire d'étude pour la poursuite des activités de chasse pratiquées par ces populations. Cette situation indiquerait aussi des différences entre les modes d'adaptation socio-économique des groupes néoesquimaux préhistoriques et des groupes dorsétiens établis dans la région.

L'occupation la plus intensive de l'aire d'étude est celle des Néoesquimaux historiques récents. Comme on l'a déjà mentionné, cette occupation s'associe vraisemblablement à l'établissement des postes de traite dans les environs de l'actuel village à partir des années 1920. Par ailleurs, la plupart des sites néoesquimaux inventoriés dans l'aire d'étude sont associés à des lieux de rassemblement estivaux. Cette interprétation tient compte du nombre de structures d'habitation de surface indentifiées sur ces sites ainsi que de la présence de cercles de tente de grandes dimensions sur plusieurs de ces emplacements. On pense donc que des groupes inuit historiques se sont rassemblés dans l'aire d'étude surtout pour effectuer des échanges commerciaux et non pour exploiter les ressources. Les implications de cette hypothèse sur les changements dans les modèles d'utilisation des terres des Ungavamiut devraient faire l'objet d'un examen plus poussé.

9.0 RECOMMANDATIONS

Les activités de terrain faisant l'objet du présent rapport ont permis d'inventorier 11 sites archéologiques dans l'aire d'étude du village de Kangirsuk. Aucun des sites n'est directement ou indirectement menacé par les travaux de construction lié à l'aménagement du futur aéroport du village. Par contre 2 sites sont menacés par d'autres travaux d'aménagement dans la municipalité. Il s'agit des sites JaEm-3 et JaEm-8 qui sont tous deux mis en danger par des travaux de construction résidentielle actuellement en cours ou à venir.

Il est donc recommandé:

.Que l'exploitation du banc d'emprunt localisé près de la limite sud-est du site JaEm-3 cesse immédiatement.

Tel que définie lors des activités d'inventaire, la limite sud de l'aire B du site JaEm-3 se trouvait à environ 30 m au nord-est d'un banc d'emprunt abandonné. Cependant quelques jours après l'achèvement des activités de terrain ce banc fut exploité de nouveau pour aménager les fondations des maisons jumelées. Cette exploitation a élargi le banc sur une distance d'au moins 15 m en direction du site. L'exploitation continue de cette source de matériaux meubles aura pour effet de détruire la partie sud-est du site JaEm-3. Des recommandations

à cet égard ont été formulées à MM. Elijah Grey, maire du village, et Zebedee Nungak, de la Corporation foncière Saputik, le 23 juillet par l'archéologue responsable, Monsieur I. Badgley. Ces recommandations furent immédiatement appliquées par le maire Grey, qui fit cesser l'exploitation du banc le 24 juillet. Il est par conséquent recommandé:

.Que le plan directeur du village soit modifié afin d'éviter la perturbation éventuelle du site JaEm-8.

Le plan directeur du village de Kangirsuk indique que des résidences unifamiliales seront construites là où se trouve le site JaEm-8. Cette situation a été signalée à MM. Grey et Nungak le 23 juillet. Ainsi prévenues, ces personnes ont convenu de présenter cette recommandation lors de la prochaine assemblée générale du conseil municipal. D'autre part nous recommandons:

.Que les cinq autres aires d'études prédéterminées dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires des villages inuit du Nouveau-Québec subissent un inventaire archéologique systématique.

Jusqu'à présent, les aires d'étude de 6 des 11 villages inuit du Nouveau-Québec touchés par ce projet ont été inventoriées. Les activités réalisées sur le terrain dans chacune de ces aires ont permis l'inventaire d'un certain nombre de sites archéologiques. Dans tous les cas les données provenant de l'inventaire ont permis de clarifier la

séquence d'occupation culturelle et d'élaborer des hypothèses quant aux modèles d'utilisation des terres par les différents groupes culturels préhistoriques et historiques. Cependant cet inventaire permet la formulation d'importantes mesures de protection pour les sites archéologiques menacés par des travaux de construction.

Dans cette perspective, nous recommandons que les activités de terrain reliées aux inventaires archéologiques soient entreprises bien avant le début des travaux de construction des futurs aéroports dans les villages concernés. Cela permettra de présenter des mesures de protection pour les sites susceptibles d'être perturbés et, le cas échéant, d'organiser, de planifier et de pratiquer des fouilles de sauvetage archéologique dans les sites irrémédiablement menacés par les travaux. A cet effet, nous recommandons:

.Que la collectivité de Kangirsuk soit informée des résultats de l'inventaire réalisé.

Afin d'éviter que des sites archéologiques localisés dans les environs immédiats du village soient éventuellement détruits il importe d'informer la collectivité de Kangirsuk de tous les résultats de l'inventaire. Il s'agit plus particulièrement de fournir au conseil municipal les données de localisation exacte des sites répertoriés afin qu'il puisse de concert avec d'autres organismes planifier les éventuels travaux d'aménagement prévus dans le village en tenant compte de ses ressources archéologiques. Ceci procurera également la latitude voulue

pour préciser certaines mesures de protection comme c'est le cas pour les sites JaEm-3 et JaEm-8, ou le cas échéant, pour pratiquer des fouilles de sauvetage dans ces sites. La disponibilité sur place de ces diverses informations faciliterait d'éventuelles interventions archéologiques dans les environs de Kangirsuk. A cet effet, nous recommandons:

.Que les sites archéologiques inventoriés dans l'aire d'étude soient surveillés à intervalles réguliers.

L'ensemble des sites répertoriés dans l'aire d'étude devrait faire l'objet d'une inspection visuelle à intervalles réguliers par des personnes en place, c'est-à-dire des résidents inuit. Ceci implique de photographier l'environnement des sites concernés, les structures et autres aménagements culturels et, en particulier, toute zone d'érosion ou trace de perturbation anthropique. La surveillance pourrait se dérouler après la fonte des neiges au printemps et, par la suite, à l'automne.

Les informations fournies grâce à une telle surveillance permettront d'évaluer de façon continue les impacts des processus naturels et anthropiques sur l'intégrité physique des différents emplacements des sites. Il s'agit donc d'un suivi pratique aux activités de gestion des ressources du patrimoine déjà entreprises dans l'aire d'étude de Kangirsuk.

10.0 BIBLIOGRAPHIE

Archéotec inc.

1984 Etude de potentiel archéologique. Aire d'étude du village de Kangirsuk. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement, Québec 42 p.

Badgley , I.C.

1977 Preliminary Report of Tuvaaluk Programme Summer Field Activities, manuscrit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 7 p.

Bostock, H.S.

1979 "Subdivisons physiographiques du Canada" dans Géologie et ressources minérales du Canada, éd. R.J.W. Douglas, Commission Géologique du Canada, Série de la géologie économique no. 1, réimpression, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa, pp. 9-30.

Bryson, R.A. et W.M. Wendland

1967 "Tentative Climatic Patterns for some Late Glacial Episodes in Central North America" dans Life, Land, and Water, éd. W.J. Mayer-Oakes, University of Winnipeg Press, pp. 271-290.

Environnement Canada

1982 Dossier cartographique du Nouveau-Québec et des régions adjacentes, Bureau de la Baie-James et du Nord québécois.

Hillaire-Marcel, C.

1979 Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects, thèse de doctorat d'état présentée à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI.

Laughlin, W.S. et W.E. Taylor Jr.

1960 "A Cape Dorset Culture Site on the West Coast of Ungava Bay" dans "Contributions to Anthropology, 1958", Bulletin no. 167, Musée national du Canada, Ottawa, pp. 1-28.

Lee, T.

1967 "Some Astonishing Discoveries in Ungava Bay, 1966" Journal Anthropologique du Canada, vol. 5, no. 3: 41-48.

1968a "Archaeological Discoveries, Payne Bay Region, 1966", Travaux divers No. 20, Centre d'Etudes Nordiques Université Laval, Québec, 163 p.

- 1968b "Summary of Morse Evidence in Ungava", Journal Anthropologique du Canada, vol. 6, no. 4: 17-21.
- 1971 "Archaeological Investigations of a Longhouse, Pamiok Island, Ungava, 1970", Collection Nordicana No. 33 centre d'Etudes Nordiques, Université Laval, Québec, 178 p.
- 1974 "Archaeological Investigations of a Longhouse Ruin, Pamiok Island, 1972", Collection Paléo-Québec, no. 2, Centre d'Etudes Nordiques, Université Laval, Québec, 148 p.
- 1979 "The Cartier Site, Payne Lake, Ungava, In its Norse Setting: Part 2.", Journal Anthropologique du Canada, vol. 17 no. 2: 1-43.
- Liu, K-B
- 1981 "Pollen Evidence of Late Quaternary Climatic Changes Canada: A Review. Part II: Eastern Arctic and Sub-Arctic Canada", dans Ontario Geography, no. 17, pp. 61-81.
- Plumet, P.
- 1979 "Thuléens et Dorsétiens dans l'Ungava (Nouveau-Québec)", dans "Thule Eskimo Culture: An Anthropological Retrospective", éd. A.J. McCartney,

Collection Mercure, Dossier no. 88, Commission
Archéologique du Canada, Ottawa, p. 110-121.

1985 "Archéologie de l'Ungava: Le site de la Pointe aux
Bélougas (Qilalugarsiuvik) et les maisons longues
dorsésiennes", Collection Paléo-Québec no. 18,
Université du Québec à Montréal, Montréal, 471 p.

Prest V.K.

1979 "Géologie Quaternaire" dans Géologie et ressources
minérales du Canada, éd. R.J.W. Douglas, Commission
Géologique du Canada, Série de la géologie économique
no. 1, réimpression, ministère de l'Energie des Mines
et des Ressources, Ottawa, pp. 675-764.

Richard, P.

1981 "Paléophytographie post-glaciaire en Ungava par
l'analyse pollinique", Collection Paléo-Québec no. 13
151 p.

Stockwell, C.H. et als

1979 "Géologie du Bouclier canadien", dans Géologie et
ressources minérales du Canada, éd. R.J.W. Douglas,
Commission Géologique du Canada, Série de la géologie
économique no. 1, réimpression, ministère de l'Energie,
des Mines et des Ressources, Ottawa, pp. 43-150.

Taylor, W.E., Jr.

1958 "Archaeological Work in Ungava, 1957" Artic Circular,
vol. X, no. 2: 25-27.

Vézinet, M

1982 "Occupation humaine de l'Ungava. Perspective
ethnohistorique et écologique" Collection Paléo-Québec
no. 14, Université du Québec à Montréal, Montréal,
161 p.

ANNEXE 1

ANNEXE 1
LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
C85-1(11)	1A	Zone A8 - milieu du lac Hardy	ESE	16-07-85
	2A	Zone A8 - vers le sud-est du lac Hardy	SSE	16-07-85
	3A	Zone A8	NO	16-07-85
	4A	Zone B5 - emplacement prévu piste d'aéroport	S	16-07-85
	5A	Zone B5 - emplacement prévu piste d'aéroport	SE	16-07-85
	6A	Zone B5 et B3 à proximité piste d'aéroport	SE	16-07-85
	7A	Assistant de terrain excavant puits de sondage	O	16-07-85
	8A	Zone B5, sondage 1, mur ouest	O	16-07-85
	9A	Zone B5, sondage 2, mur nord	N	16-07-85
	10A	Zone B3	E	16-07-85
	11A	Zone B3	NE	16-07-85
	12A	Zone du dépotoir et route éventuelle	O	16-07-85
	13A	Zone de construction SHQ	SO	16-07-85
	14A	JaEm-3, vue générale, partie ouest	O	16-07-85
	15A	Zone de construction SHQ	SO	16-07-85
	16A	Structure 1, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	17A	Structure 2, aire A, site JaEm-2	SE	17-07-85
	18A	Structure 3, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	19A	Cache, aire A, site JaEm-2	E	17-07-85
	20A	Structure 5, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	21A	Structure 6, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	22A	Structures 7 et 8, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	23A	Structure 9, aire A, site JaEm-2	SO	17-07-85
	24A	Structures 10 et 13, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	25A	Structure 12, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	26A	Structure 11, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	27A	Structures 14, 15, 16 et 17, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	28A	Foyer, structure 17, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	29A	Structures 18, 19 et 20, aire B, site JaEm-2	SO	17-07-85
	30A	Cache, aire B, site JaEm-2	S	17-07-85
	31A	Structure 21, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	32A	Structure 23, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	33A	Structure 24, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85

ANNEXE 1
LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
C85-1(11)	34A	Structure 25, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	35A	Structure 26, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	36A	Cache, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	E	Vue générale de la zone A6	E	17-07-85
C85-1(12)	3	Structure 1 et 2, site JaEm-3	NE	18-07-85
	4	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	5	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	6	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	7	Zone A2, portion est	S	18-07-85
	8	Zone A2, portion est	N	18-07-85
	9	Structure 1, site JaEm-4	E	18-07-85
	10	Structures 7,8 et 9, site JaEm-4	E	18-07-85
	11	Structures 6 et 7, site JaEm-5	ESE	18-07-85
	12	Structures 1 à 6, site JaEm-5	ESE	18-07-85
	13	Structures 8 et 9, site JaEm-5	SE	18-07-85
	14	Structure 10, site JaEm-5	E	18-07-85
	15	Structure 7, site JaEm-6	NE	18-07-85
	16	Structure 8, site JaEm-6	ESE	18-07-85
	17	Vue d'ensemble, site JaEm-6	NNE	18-07-85
	18	Vue d'ensemble, site JaEm-6	SSO	18-07-85
	19	Cache, site JaEm-6	OSO	18-07-85
	20	Extrémité sud, site JaEm-6	S	18-07-85
	21	Extrémité sud, site JaEm-6	NE	18-07-85
	22	Eclats sur affleurement rocheux à proximité de la structure 23, site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85
	23	Eclats sur affleurement rocheux à proximité de la structure 23, site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85
	24	Eclats sous l'humus à proximité de la structure 23 site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85
	25	Concentration lithique à proximité de la structure 24, site JaEm-2, sondage 2	S	18-07-85

ANNEXE 1
LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
C85-1(12)	26	Zone A3, village de Kangirsuk	NNE	19-07-85
	27	Zone A4, village de Kangirsuk	NNE	19-07-85
	28	Zone A4, village de Kangirsuk	N	19-07-85
	29	Site JaEl-1, vue d'ensemble	SE	19-07-85
	30	Site JaEl-1, vue d'ensemble	SE	19-07-85
	31	Site JaEl-1, vue d'ensemble	ESE	19-07-85
	32	Site JaEl-1, structures 1 et 2	ESE	19-07-85
	33	Zone A7, village de Kangirsuk	O	19-07-85
	34	Aire A, site JaEl-2, structures 1, 2 et 3	N	19-07-85
	35	Aire A, site JaEl-2, structures 7 et 8	ENE	19-07-85
	36	Aire A, vue d'ensemble, site JaEl-2	OSO	19-07-85
E	Aire B, site JaEl-2, structures 9, 10 et 11	NE	19-07-85	
C85-1(13)	4	Zone A7, village de Kangirsuk	SE	19-07-85
	5	Zone A7, village de Kangirsuk	S	19-07-85
	6	Site JaEl-3	S	19-07-85
	7	Structure 4, site JaEl-3	N	19-07-85
	8	Zone A8, village de Kangirsuk	SO	19-07-85
	9	Zone B3, village de Kangirsuk	O	19-07-85
	10	Zone A9, A10, rive nord du lac Hardy	N	19-07-85
	11	Zone A14, A9, rive nord du lac Hardy	N	19-07-85
	12	Zone A15, village de Kangirsuk	SSO	19-07-85
	13	Zone B16, lac non-identifié	SSE	19-07-85
	14	Zone A15, nord du village de Kangirsuk	OSO	19-07-85
	15	Zone A7, village de Kangirsuk	S	19-07-85
	16	Zone B3, village de Kangirsuk	O	19-07-85
	17	Zone B3, village de Kangirsuk	SO	19-07-85
18	Zone de la piste d'aéroport actuel ⁴ côté ouest	N	19-07-85	
19	Zone B3, village de Kangirsuk	NNO	19-07-85	
20	Zone B3, village de Kangirsuk	SO	19-07-85	

ANNEXE 1
LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
C85-1(13)	21	Zone A3 et B3, village de Kangirsuk	S	19-07-85
	22	Zone A3, village de Kangirsuk	SE	19-07-85
	23	Campement contemporain à proximité du site JaEm-7	ONO	20-07-85
	24	Secteur nord, site JaEm-7	NNE	20-07-85
	25	Secteur central, site JaEm-7	NNE	20-07-85
	26	Secteur sud, site JaEm-7	SSE	20-07-85
	27	Vue d'ensemble, site JaEm-7	NNE	20-07-85
	28	Site JaEm-1	OS	20-07-85
	29	Structure 1, site JaEm-3	S	20-07-85
	30	Structure 2, site JaEm-3	E	20-07-85
	31	Structure 5, site JaEm-3	S	20-07-85
	32	Structure 6, site JaEm-3	N	20-07-85
	33	Vue d'ensemble, site JaEm-3	ESE	20-07-85
	34	Site JaEm-3, côté est du ruisseau	N	20-07-85
	35	Structure 18, site JaEm-3	O	20-07-85
C85-1(14)	3	Partie nord, aire principale du site JaEm-8	NO	20-07-85
	4	Structures 4, 5 et 6, site JaEm-8	E	20-07-85
	5	Vue de l'aire principale, site JaEm-8	NE	20-07-85
	6	Structures 7 et 8, site JaEm-8	SE	20-07-85
	7	Structure 9, site JaEm-8	E	20-07-85
	8	Vue générale, zone de construction SHQ	SSE	20-07-85
	9	Vue générale de l'aire principale du site JaEm-8	SSO	20-07-85
	10	Structure 3, site JaEm-3	S	20-07-85
11	Puits de sondage 4, site JaEm-3, mur nord	N	20-07-85	

ANNEXE 1

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
NB85-1(10)	3	Zone A8, milieu du lac Hardy	ESE	16-07-85
	4	Zone A8, vers le sud-est du lac Hardy	SSE	16-07-85
	5	Zone A8	NO	16-07-85
	6	Zone B5, emplacement prévu pour piste d'aéroport	S	16-07-85
	7	Zone B5, emplacement prévu pour piste d'aéroport	SE	16-07-85
	8	Zone B5 et B3 à proximité de la piste d'aéroport	SE	16-07-85
	9	Archéologue résident et assistant de terrain excavant puits	O	16-07-85
	10	Zone B5, sondage 1, mur ouest	O	16-07-85
	11	Zone B5, sondage 2, mur nord	N	16-07-85
	12	Zone B3	E	16-07-85
	13	Zone B3	NO	16-07-85
	14	Zone du dépotoir et route éventuelle	O	16-07-85
	15	JaEm-3, vue générale, partie ouest	O	16-07-85
	16	Zone de construction S.H.Q.	SO	16-07-85
	17	Structure 1, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	18	Structure 2, aire A, site JaEm-2	SE	17-07-85
	19	Structure 3, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	20	Cache, aire A, site JaEm-2	E	17-07-85
	21	Structure 5, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	22	Structure 6, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	23	Structures 7 et 8, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	24	Structure 9, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	25	Structures 10 et 13, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	26	Structure 12, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	27	Structure 11, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	28	Structures 14, 15, 16 et 17, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85

ANNEXE 1

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
NB85-1(10)	29	Foyer, structure 17, aire A, site JaEm-2	S	17-07-85
	30	Structures 18, 19 et 20, aire B, site JaEm-2	SO	17-07-85
	31	Cache, aire B, site JaEm-2	S	17-07-85
	32	Structure 21, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	33	Structure 23, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	34	Structure 24, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	35	Structure 25, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	36	Structure 26, aire B, site JaEm-2	SE	17-07-85
	37	Cache, aire B, site JaEm-2	E	17-07-85
NB85-1(11)	2	Vue générale de la zone A6	E	17-07-85
	3	Vue générale de la zone A6	E	17-07-85
	4	Structures 1 et 2, site JaEm-3	NE	18-07-85
	5	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	6	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	7	Zone A2, rive nord de l'Arnaud	NO	18-07-85
	8	Zone A2, portion est	S	18-07-85
	9	Zone A2, portion est	N	18-07-85
	10	Structure 1, site JaEm-4	E	18-07-85
	11	Structures 7, 8 et 9, site JaEm-4	E	18-07-85
	12	Structures 6 et 7, site JaEm-5	ESE	18-07-85
	13	Structures 1 à 6, site JaEm-5	ESE	18-07-85
	14	Structures 8 et 9, site JaEm-5	SE	18-07-85
	15	Structure 10, site JaEm-5	E	18-07-85
	16	Structure 7, site JaEm-6	ESE	18-07-85
	17	Structure 8, site JaEm-6	NNE	18-07-85
	18	Vue d'ensemble, site JaEm-6	NNE	18-07-85
19	Vue d'ensemble, site JaEm-6	SSO	18-07-85	
20	Cache, site JaEm-6	OSO	18-07-85	
21	Extrémité sud, site JaEm-6	S	18-07-85	
22	Extrémité sud, site JaEm-6	NE	18-07-85	
23	Eclats sur affleurement rocheux à proximité de la structure 23, site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85	

ANNEXE 1

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>
NB85-1(11)	24	Eclats sur affleurement rocheux à proximité de la structure 23, site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85
	25	Eclats sous l'humus à proximité de la structure 23, site JaEm-2, sondage 1	S	18-07-85
	26	Concentration lithique à proximité de la structure 24, site JaEm-2, sondage 2	S	18-07-85
	27	Zone A3, village de Kangirsuk	NNE	19-07-85
	28	Zone A4, village de Kangirsuk	NNE	19-07-85
	29	Zone A4, village de Kangirsuk	N	19-07-85
	30	Site JaEl-1, vue d'ensemble	SE	19-07-85
	31	Site JaEl-1, vue d'ensemble	SE	19-07-85
	32	Site JaEl-1, vue d'ensemble	ESE	19-07-85
	33	Site JaEl-1, structures 1 et 2	ESE	19-07-85
	34	Zone A7, est de Kangirsuk	O	19-07-85
	35	Aire A, site JaEl-2, structures 1, 2 et 3	N	19-07-85
	36	Aire A, site JaEl-2, structures 7 et 8	ENE	19-07-85
	37	Aire A, vue d'ensemble, site JaEl-2	OSO	19-07-85
NB85-1(12)	0	Aire B, site JaEl-2, structures 9, 10 et 11	NE	19-07-85
	1	Structure 11, site JaEl-2	ENE	19-07-85
	2	Zone A7, village de Kangirsuk	SE	19-07-85
	3	Zone A7, village de Kangirsuk	S	19-07-85
	4	Site JaEl-3, vue d'ensemble	S	19-07-85
	5	Structure 4, site JaEl-3	N	19-07-85
	6	Zone A8, nord de Kangirsuk	SO	19-07-85
	7	Zone B3, nord de Kangirsuk	O	19-07-85
	8	Zone A9 et A19, rive nord du lac Hardy	N	19-07-85
	9	Zone A9 et A14, rive nord du lac Hardy	N	19-07-85
	10	Zone A15, nord de Kangirsuk	SSO	19-07-85
	11	Zone B16, lac non identifié	SSE	19-07-85
	12	Zone A15, nord de Kangirsuk	OSO	19-07-85
13	Zone A7, village de Kangirsuk	S	19-07-85	

ANNEXE 1

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<u>ROULEAU</u>	<u>NEGATIF</u>	<u>SUJET</u>	<u>ORIENTATION</u>	<u>DATE</u>	
NB85-1(12)	14	Zone B3, village de Kangirsuk	O	19-07-85	
	15	Zone B3, village de Kangirsuk	SO	19-07-85	
	16	Zone de la piste d'aéroport actuelle côté ouest	N	19-07-85	
	17	Zone B3, village de Kangirsuk	NNO	19-07-85	
	18	Zone B3, village de Kangirsuk	SO	19-07-85	
	19	Zone A3 et B3, village de Kangirsuk	S	19-07-85	
	20	Zone A3, village de Kangirsuk	SE	19-07-85	
	21	Campement contemporain à proximité du site JaEm-7		ONO	20-07-85
	22	Site JaEm-7, secteur nord		NNE	20-07-85
	23	Site JaEm-7, secteur central		NNE	20-07-85
	24	Site JaEm-7, secteur sud		SSE	20-07-85
	25	Site JaEm-7, vue d'ensemble		NNE	20-07-85
	26	Site JaEm-1, vue d'ensemble		S	20-07-85
	27	Site JaEm-3, structure 1		S	20-07-85
	28	Site JaEm-3, structure 2		E	20-07-85
	29	Site JaEm-3, structure 5		S	20-07-85
	30	Site JaEm-3, structure 6		N	20-07-85
	31	Site JaEm-3, côté est du ruisseau		N	20-07-85
	32	Site JaEm-3, structure 18		O	20-07-85
	NB85-1(13)	1	Site JaEm-8, partie nord	NO	20-07-85
		2	Site JaEm-8, partie nord	NO	20-07-85
		3	Site JaEm-8, structures 4, 5 et 6	E	20-07-85
		4	Site JaEm-8, aire principale	NE	20-07-85
		5	Site JaEm-8, structures 7 et 8	SE	20-07-85
		6	Site JaEm-8, structure 9	E	20-07-85
		7	Zone de construction S.H.Q.	SSE	20-07-85
		8	Site JaEm-8, aire principale	SSO	20-07-85
		9	Site JaEm-3, structure 3	S	20-07-85
		10	Site JaEm-3, puits de sondage 4, mur nord	N	20-07-85

ANNEXE 2

ANNEXE 2. CATALOGUE DES VESTIGES LITHIQUES RECUEILLIS SUR LES SITES ARCHEOLOGIQUES INVENTORIES,
AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE KANGIRSUK, NOUVEAU-QUEBEC.

1. Site JaEm-2

a) objets façonnés ou utilisés

NUMERO DE CATALOGUE	CLASSE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE	LOCALISATION	DESCRIPTION	MATIERE PREMIERE
1	éclat retouché	1	I	Collectif 1		quartzite enfumé
2	éclat retouché	1	I	Collectif 2		quartzite enfumé
3	éclat retouché	1	I	N:80/E:92		quartz hyalin
4	éclat retouché	1	I	N:74/E:83		quartzite enfumé
6	nucléus à éclats	1	I	N:7 /E:95		quartzite enfumé
9	microlame	2	I	Collectif 1	fragment mésial	quartz hyalin
10	fragment de biface	2	I	S:25/O:34 (quad. centre)	fragment distal	quartzite enfumé
11	couteau asymétrique	2	I	S:36/O:14 (quad. est)	extrémité distale manquante	quartzite enfumé
12	fragment de biface		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
13	couteau à pédoncule	2	I	S:29/O:26 (quad. centre)	pédoncule manquant	quartz hyalin
14	fragment de biface		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
15	fragment de biface		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
16	grattoir	2	I	S:36/O:19 (quad. est)	complet	quartz laiteux
17	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartzite enfumé
18	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartzite enfumé
19	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartz laiteux
20	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartz laiteux
21	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartz laiteux
22	fragment de biface	2	I	Collectif 1		quartz laiteux
23	éclat utilisé	2	I	Collectif 1		quartz hyalin
24	nucléus à éclats	2	I	Collectif 1		quartz laiteux

NUMERO DE CATALOGUE	CLASSE	SONDAGE	PROVENANCE		DESCRIPTION	MATIERE PREMIERE
			COUCHE	LOCALISATION		
25	nucléus à éclat	3	I	N:8/E:5 (quad. est)		quartz laiteux
26	nucléus à éclats	3	I	N:6/E:13 (quad. est)		quartz hyalin
27	nucléus à éclats	3	I	N:11/E:22 (quad. est)		quartz laiteux
28	éclat utilisé	2	I	Collectif 1		quartzite enfumé
29	éclat retouché	2	I	S:28/O:14 (quad. centre)		quartzite enfumé
45	éclat utilisé	3	I	N:6/E:30 (quad. est)		quartz laiteux
53	nucléus à éclats		surface	Concentration 2		quartz enfumé
54	éclat retouché		surface	Concentration 2		quartzite enfumé
55	microlame	2	I	Collectif 1	fragment proximal	quartzite enfumé
56	fragment de biface	2	I	S:27/O:8 (quad. est)		quartzite enfumé
57	lame utilisée	2	I	S:27/O:43 (quad. centre)	fragment proximal	quartz laiteux
58	éclat utilisé	2	I	Collectif 1		quartz laiteux
59	éclat retouché	1	I	Collectif 1		quartz hyalin
60	éclat utilisé	1	I	Collectif 1		quartz laiteux
61	nucléus à éclats	1	I	N:20/E:30 (quad. est)		quartz laiteux
62	éclat utilisé	3	I	N:6/E:22 (quad. est)		quartz laiteux
63	éclat retouché	3	I	N:11/E:36 (quad. est)		quartz hyalin
70	fragment de uniface		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
71	fragment de biface		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
72	fragment de nucléus		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
73	éclat retouché		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
74	éclat retouché		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
75	éclat retouché		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
76	éclat utilisé		surface	Concentration 1		quartzite enfumé

NUMERO DE CATALOGUE	CLASSE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE	LOCALISATION	DESCRIPTION	MATIERE PREMIERE
77	éclat utilisé		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
78	éclat utilisé		surface	Concentration 1		quartzite enfumé
79	éclat retouché		surface	Concentration 2		quartzite enfumé
80	éclat utilisé		surface	Concentration 2		quartz laiteux
85	fragment de biface		surface	Concentration 2		quartz laiteux

b) débitage

NUMERO DE CATALOGUE	PROVENANCE SONDAGE	COUCHE	QUADRANT	MATIERE PREMIERE	NOMBRE D'ECLATS
5	1	I	Collectif 1	quartzite de Ramah	13
6	1	I	Collectif 1	quartz laiteux	62
7	1	I	Collectif 2	quartzite enfumé	236
30		surface	Concentration 1	quartzite enfumé	6
31		surface	Concentration 1	quartz hyalin	1
32		surface	Concentration 1	quartz laiteux	6
33		surface	Concentration 2	quartzite enfumé	27
34		surface	Concentration 2	quartz hyalin	16
35	3	I	ouest	quartzite enfumé	4
36	3	I	est	quartz hyalin	6
37	3	I	est	quartz laiteux	4
38	2	I	ouest	quartzite enfumé	6
39	2	I	ouest	quartz hyalin	2
40	2	I	centre	quartzite enfumé	4
41	2	I	centre	quartz hyalin	2
42	2	I	centre	quartz laiteux	4
43	2	I	est	quartzite enfumé	6
44	2	I	est	quartz hyalin	7
46	2	I	Collectif 1	quartzite enfumé	474
47	2	I	Collectif 1	quartz hyalin	3081
48	2	I	Collectif 1	quartz laiteux	189
49	2	I	Collectif 1	mica	14
50	2	II	centre	quartzite enfumé	4
51	2	II	est	quartzite enfumé	4
52	2	II	est	quartz hyalin	6
64	1	I	nord-ouest	quartzite enfumé	4
65	1	I	nord-ouest	quartz laiteux	1
66	1	I	nord-est	quartzite enfumé	8
67	1	I	nord-est	quartz laiteux	4
68	1	I	sud-ouest	quartzite enfumé	5

NUMERO DE CATALOGUE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE	QUADRANT	MATIERE PREMIERE	NOMBRE D'ECLATS
69	1	I	sud-ouest	quartz laiteux	2
81	3	I	est	quartzite enfumé	5
82	3	II	est	quartzite enfumé	2
83	3	I	ouest	quartz laiteux	3
84	3	II	est	quartz laiteux	3
86	2	I	Collectif 1	quartz cristallin	2
87		surface	Concentration 2	quartz laiteux	3
88		surface	Concentration 2	bloc de quartzite enfumé	1
89	4	II	nord-ouest	quartzite enfumé	1
90	4	II	nord-ouest	quartz laiteux	6
91	4	II	nord-est	quartz laiteux	2
92	4	II	sud-ouest	quartz laiteux	14
93	4	II	sud-est	quartzite enfumé	1
94	5	II	nord-ouest	quartz hyalin	1
95	5	II	nord-ouest	quartz laiteux	3
96	5	II	sud-ouest	quartz hyalin	1
97	5	II	sud-ouest	quartzite enfumé	1

N.B. Dans les sondages 1 et 2, les quadrants mesurent 50 x 50 cm. et dans le sondage 3 ils mesurent 50 x 15 cm..

2. Site JaEm-3

a) objets façonnés ou utilisés

NUMERO DE CATALOGUE	CLASSE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE LOCALISATION	DESCRIPTION	MATIERE PREMIERE
1	couteau poli			surface, bord du chemin d'accès trouvé en 5 morceaux au nord de la structure 23	schiste ardoisier
2	pointe sur lame	4	II N:5/E:36		quartzite de Ramah
3	fragment de biface			surface, chemin d'accès en face de la structure 23	chert noir
4	éclat retouché			surface, chemin d'accès en face de la structure 23	chert noir
5	éclat retouché			surface, chemin d'accès au nord de la structure 23	chert noir
6	éclat utilisé			surface Concentration 1	chert noir
7	éclat utilisé			surface Concentration 2	chert noir
29	pointe à pédoncule	3	II N:33/E:18	fragment mésio-proximal	chert noir

b) débitage

NUMERO DE CATALOGUE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE	QUADRANT	MATIERE PREMIERE	NOMBRE D'ECLATS
8	1	II	nord-ouest	chert noir	1
9	4	II	nord-est	chert noir	1
10	4	II	nord-est	quartzite enfumé	2
11	4	II	nord-ouest	quartzite enfumé	4
12	4	II	sud-est	quartzite grossier	1
13	4	II	sud-est	chert noir	2
14	4	II	sud-ouest	quartzite enfumé	1
15	5	II	nord-est	quartzite enfumé	1
16	5	II	nord-est	chert noir	1
17	6	II	sud-est	quartzite de Ramah	2
18	7	II	nord-est	chert noir	1
19	structure 18	surface		chert noir	18
20	structure 19	surface		chert noir	4
21	8	I	sud-ouest	chert noir	2
22	structure 20	surface		chert noir	30
23	9	I	nord-est	chert noir	2
24	structure 22	surface		quartzite de Ramah	1
25	structure 22	surface		chert noir	1
26		surface	Concentration 1	chert noir	26
27		surface	Concentration 2	chert noir	20
28	chemin d'accès			chert noir	17
30	2	II	sud-ouest	chert noir	2

3. Site JaEl-1

a) objets façonnés ou utilisés

NUMERO DE CATALOGUE	CLASSE	SONDAGE	PROVENANCE COUCHE	LOCALISATION	DESCRIPTION	MATIERE PREMIERE
1	éclat utilisé		surface			quartzite de Ramah
2	éclat utilisé		surface			chert noir

b) débitage

NUMERO DE CATALOGUE	PROVENANCE SONDAGE COUCHE QUADRANT	MATIERE PREMIERE	NOMBRE D'ECLATS
3	surface	quartzite enfumé	2
4	surface	chert noir	9

ANNEXE 3

ANNEXE 3. LISTE DES VESTIGES ORGANIQUES RECUEILLIS SUR LES SITES ARCHEOLOGIQUES INVENTORIES,
AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE KANGIRSUK, NOUVEAU-QUEBEC.

1. Site JaEm-2

2 vestiges osseux	Sondage 1, couche I
3 vestiges osseux	Sondage 2, couche I
3 vestiges osseux	Sondage 3, couche I

ANNEXE 4